

# MADAGASCAR

## REVUE DU PRESSE DU 12 au 31 AOUT 2011

### SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE .....	1
▶ RESTAURATION L'AUTORITE DE L'ETAT ET INTERVENTIONNISTE ECONOMIQUE .....	1
▶ SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE ET MEDIATION INTERNATIONALE.....	2
▶ MEDIATION MALGACHO-MALGACHE.....	5
▶ TRAVAUX DU PARLEMENT DE LA TRANSITION.....	7
▶ LE PROJET DE LA HAT D'ORGANISER UN SCRUTIN D'ICI FIN 2011.....	8
▶ IMPACTS POLITIQUES DES TRAFICS DE BOIS PRECIEUX.....	9
▶ RUMEURS DE COUP D'ETAT, TURBULENCES ET CONTESTATIONS .....	10
▶ DIVERS.....	12
DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE .....	13
ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT.....	15
▶ BAILLEURS DE FONDS ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES .....	15
▶ QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT.....	16
▶ DIVERS.....	16

## LA CRISE POLITIQUE

### ▶ RESTAURATION L'AUTORITE DE L'ETAT ET INTERVENTIONNISTE ECONOMIQUE

**12/08 - Des mesures transitoires exceptionnelles pour rétablir la sécurité des biens et des personnes ainsi que l'autorité de l'Etat.** Un Conseil spécial de gouvernement a adopté un programme d'urgence ambitieux pour lutter contre l'insécurité galopante et lutter contre la recrudescence de la justice populaire (notamment le foisonnement des « *dina* », chartes villageoises contre l'insécurité). Les forces de l'ordre devront intensifier leur présence sur le terrain, à titre dissuasif. Il sera effectué un contrôle systématique de la circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, les effectifs seront augmentés (renforcement d'agents, recrutements). Tous les moyens seront fournis pour conduire cette lutte, affirme-t-on. L'Exécutif reconnaît ainsi (et tardivement) la gravité de la situation : « *tous les systèmes sont en dysfonctionnement généralisé, entraînant des désordres à tous les niveaux, [...] l'image et l'autorité de l'État sont en train de périliter, acculant ainsi la population à ne plus avoir confiance aux dirigeants* ».

**Le gouvernement s'apprête également à s'impliquer davantage dans les secteurs socio-économiques pour régler « divers problèmes sociaux ».** Il décrète la « *mise en place de mesures incitatives, en vue de maintenir un climat d'investissement approprié* », pour la relance de l'économie. Il envisage un achat direct de riz et de PPN. Pour « *atténuer les problèmes sociaux par les infrastructures* », la HAT décide de procéder au « *désenclavement des zones productrices de riz* ». Pour les carburants, elle reconduit le système de subvention aux compagnies pétrolières et lance une prospection mondiale « *dans la perspective d'importation directe par l'État* ». Commentaire de Sobika : « *voilà que l'État va verser dans des rôles en contradiction avec les principes du libéralisme, l'importation du riz et de l'huile. On ne demande qu'à voir, personne n'ignore combien ces deux filières sont juteuses. Qui en tient les cordons tient la population à la gorge, et ce n'est pas le moins que l'on a reproché à Marc Ravalomanana. On ne réinvente rien, ni l'eau chaude ni la bicyclette, on reprend les mêmes formules et on recommence* ».

**Le gouvernement se garde de chiffrer les dépenses liées à la réalisation de ce programme.** On s'interroge : ces dépenses seront-elles couvertes par la manne financière attendue de la vente de bois de rose considéré comme illicite, comme s'y était engagé Andry Rajoelina ? Est-ce pure coïncidence ? Les mesures annoncées interviennent après le refus de Joaquim Chissano de la tenue d'une élection cette année. Elles sont prises à quelques jours de la réunion de la Troïka de la SADC, le 15 août, réunion suivie du Sommet des dirigeants du bloc économique régional.

**13/08 - Les opérateurs s'interrogent sur les conséquences économiques de l'initiative gouvernementale de recourir d'une manière plus prononcée à l'interventionnisme dans certains secteurs**<sup>1</sup>. « *Les décisions gouvernementales vont conduire l'État à une situation de monopole* », a déclaré l'un d'entre eux, opérateur dans les PPN. « *Il faut qu'il s'occupe seulement des stocks de régulation* », a-t-il ajouté. Certains déplorent l'absence de concertations dans la prise de décision et craignent la désagrégation du tissu économique. Un cadre d'un groupement pétrolier est allé jusqu'à appréhender la fermeture de certaines compagnies. Le ministre de la Communication défend le choix de l'Exécutif. « *On ne peut plus rester les bras croisés face aux problèmes subis par la population* », soutient-il. « *Le régime fait son travail pour protéger la population. Mais il appartient toujours aux opérateurs de vendre les produits importés* », souligne-t-il.

**19/08 - Le système Himo (Haute intensité de main d'œuvre) à la rescousse du rétablissement de la sécurité dans les grandes villes.** La décision a été prise dans le cadre des mesures d'urgence annoncées pour lutter contre la dégradation de la situation sociale et sécuritaire. C'est ainsi que sera mis en œuvre le « *Andrimasompokonolona* » qui, aux côtés des éléments des forces de l'ordre, assurera le maintien de la sécurité des biens et des personnes. Ses membres seront dotés d'indemnités journalières pouvant assurer leur alimentation quotidienne. Commentaire de *Tribune* : « *C'est dire à quel point les forces de l'ordre ne sont plus en mesure de remplir leur mission. Mais n'est-ce pas là également une manière de résorber le chômage et en même temps de transformer progressivement les jeunes désœuvrés en milices ?* ». S'agissant des zones rurales, un projet Himo devrait permettre à des dizaines de milliers de personnes de cultiver du manioc ou du maïs, sur de grandes surfaces, tout en bénéficiant d'indemnités journalières leur permettant de survivre.

**25/08 – « Que de promesses en l'air ! », titre La Gazette** qui juge surréaliste, dans la conjoncture actuelle, ce train de mesures destinées à alléger le fardeau de la population et qui a provoqué une vague d'enthousiasme et d'espoir chez les petites gens. Près de 15 jours après la proclamation de ce programme, rien n'a changé dans les écoles et les hôpitaux...

#### ► SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE ET MEDIATION INTERNATIONALE

**12/08 - Les signataires du « Pacte républicain » exigent d'Andry Rajoelina qu'il accorde la priorité à la signature de la feuille de route.** La coordination des 6 formations politiques signataires (Arema, Escopol, Hpm, les AS, Mdm et l'Uamad) publie un communiqué appelant le président de la Transition à suspendre toutes décisions pouvant aller à l'encontre de la feuille de route, afin de ne pas compromettre un espoir de sortie de crise. Une manière d'inviter Andry Rajoelina à renoncer à l'organisation d'élections communales et régionales qui pourrait rompre la dynamique engendrée par l'adoption de la feuille de route par la communauté internationale. Ces 6 formations demandent aux chefs de file des trois mouvances de parapher la feuille de route, afin de permettre à toutes les forces vives de dialoguer sur sa mise en œuvre. Elles appellent les instances de la SADC à accélérer l'organisation de la cérémonie de signature.

**13/08 - Une délégation de la SADC, emmenée par Leonardo Simão, est annoncée par l'ambassadeur de France**<sup>2</sup>. En dépit du retard sur le calendrier annoncé par la Présidence, la SADC n'a pas renoncé à vouloir organiser la signature de la feuille de route. Une réunion du GIC suivra, un jour après la signature. La classe politique est impatiente d'obtenir des clarifications sur la version de la feuille de route qui sera proposée. « *La France se focalise sur la signature de la feuille de route pour qu'on puisse aller le plus vite possible vers les élections* », note Jean-Marc Châtaignier, qui se veut optimiste (« *Les choses avancent. Moi aussi, j'aimerais qu'elles avancent plus vite, mais elles avancent* ») mais reste cependant discret à l'évocation des élections. « *Un sujet qui appartient aux Malgaches* », dit-il. La mission aurait également pour objectif de mettre en place le bureau de liaison de la SADC chargé notamment de suivre l'effectivité d'application d'une feuille de route signée.

**16/08 - La mission de Leonardo Simão s'annonce difficile** : il va devoir expliquer la feuille de route amendée de Sandton (avec son désormais « *seul amendement* » signée Tomaz Salomao, relatif au retour de l'ancien Président) qui oppose depuis près d'un mois les trois mouvances et les tenants du régime. Depuis juillet, des personnalités qui se disent apolitiques et des responsables politiques rivalisent d'ingéniosité pour se présenter comme des médiateurs en puissance car aussi bien des tenants du pouvoir que des « *opposants* » rejettent la médiation de la SADC. Différentes plateformes (PSRI, CIDEM, Avotra ho an'ny Firenena, le Pr. Raymond Ranjeva, CRAM, CNOSC, Pacte Républicain...) ont développé leur propre stratégie de sortie de crise. Le fameux amendement à l'article 20 a donné lieu à de nombreuses interprétations, notamment de la part des trois mouvances qui réclament l'application du « *retour sans condition* » de Marc Ravalomanana. C'est dans ce

<sup>1</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/55/10/448497/67367263.pdf> et <http://storage.canalblog.com/59/70/448497/67302044.pdf>

<sup>2</sup> Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/83/05/448497/67302236.pdf>

contexte que le médiateur va devoir évoluer. Le parti au pouvoir et dans une certaine mesure les 6 forces politiques qui ont paraphé la feuille de route rappellent que l'ancien président est toujours condamné par la justice de son pays. L'armée, de même, s'est positionnée contre le retour au pays de l'ancien chef de l'État. Il se confirme que ce sera à la Troïka et à l'UA de décider de la date de la cérémonie de signature, laquelle n'aurait pas lieu avant septembre. En d'autres termes, la SADC ne pense nullement aux élections que le pouvoir aurait l'intention d'organiser à tout prix cette année. La SADC n'a qu'un objectif : la mise en œuvre de la feuille de route. Le régime réplique à sa manière en annonçant à grand fracas des mesures sociales. Des associations internationales, basées principalement en Afrique, critiquent ouvertement la SADC et l'UA « *pour leur incompetence à résoudre les crises au Zimbabwe et à Madagascar* ».

**16/08 - Marc Ravalomanana : retour au pays contre signature.** L'ancien président engage une guerre psychologique quelques jours avant le Sommet des chefs d'État de la SADC à Luanda, les 17 et 18 août. Il multiplie les interventions téléphoniques en direction de ses partisans et confirme son refus de signer la feuille de route si les exilés, dont il fait partie, ne peuvent rentrer au pays. Marc Ravalomanana évoque le cas de nombreuses personnes détenues sans fondement, ainsi que la situation de stations audiovisuelles fermées par le régime et interdites d'émettre à nouveau. « *Les libertés ne sont pas encore effectives* », dénonce-t-il.

**17/08 - Les forces politiques qui acceptent l'amendement à l'article 20 de la feuille de route sont invitées à signer le document final. Les trois mouvances sont mises sur la touche.** Lors de ses premiers contacts en terre malgache, Leonardo Simão a annoncé que désormais l'acceptation de l'amendement signé par Tomaz Salomao est devenue la condition sine qua non à la signature. « *Ceux qui ont paraphé la feuille de route et ceux qui ont accepté son unique amendement seront les seuls invités à la cérémonie de signature* », a-t-il précisé. 8 formations sur les 11 identifiées par la SADC ont paraphé le document. Les trois mouvances, qui ont boudé la cérémonie de paraphe du 8 mars, se trouvent donc exclues. La mouvance Ravalomanana s'exaspère face à cette situation. En attendant, le pouvoir persiste à organiser des élections, avec ou sans la feuille de route. Le dernier Conseil de gouvernement confirme cette détermination.

**17/08 - Validation de la feuille de route : aucune intervention des Nations Unies ?** Un émissaire de l'Organisation a fait savoir à la ministre des Affaires étrangères qu'elle n'interviendra pas dans la validation des dispositions soumises à signature. La SADC n'aurait donc pas à attendre la validation des Nations Unies pour arrêter la date de la cérémonie, contrairement à ce que Leonardo Simão avait laissé entendre lors de sa dernière mission. L'émissaire aurait seulement indiqué que l'Organisation doit être « *informée* ».

**18/08 - La SADC décrédibilise d'éventuelles élections organisées pour cette année.** Leonardo Simão insiste sur le préalable de la restructuration de l'appareil électoral qui doit aboutir à des élections reconnues par la communauté internationale. « *Toutes les élections à Madagascar doivent s'inscrire dans la feuille de route* », affirme-t-il, à l'issue de son entrevue avec le Premier ministre, condamnant ainsi l'organisation des scrutins locaux envisagés par le pouvoir avant fin novembre. La SADC renvoie les élections à une période encore indéterminée. « *Notre avis, c'est de reporter les élections jusqu'à ce que cet appareil électoral, dont un certain niveau technique, soit mis en place* », note-t-il, ajoutant que « *tous les critères doivent être d'un niveau élevé* », et qu'il a déjà avisé la communauté internationale de cette exigence. La Transition maintient sa position : « *les élections communales et régionales ne concernent que les Malgaches* ». La SADC suggère que le mandat des élus locaux, qui entament leurs derniers mois de validité, soit prolongé d'une année par voie d'ordonnance. Le ministre Pierrot Rajaonarivelo, président du MDM, se distingue en déclarant : « *Les termes spécifiés par la feuille de route doivent être respectés* », faisant notamment référence à l'élargissement des institutions de la transition, à la mise en place du gouvernement d'union nationale ou encore à la répartition des responsabilités au sein de la transition. Il remarque que le paraphe de la feuille de route engage à un respect strict des termes de cet accord. Le président du MDM explique que pour donner du poids à la feuille de route, le Parlement devra être associé à sa signature. Et ce n'est qu'après cette étape que les formations politiques pourront déterminer le calendrier électoral.

**18/08 - Aucune décision n'a été prise sur la situation à Madagascar à l'issue de la réunion du Sommet de la SADC qui s'est clôturée à Luanda.** Les chefs d'État et de gouvernement de la SADC ont consacré leur réunion annuelle à des questions économiques, remettant à plus tard le règlement des crises régionales. Tant la question zimbabwéenne que l'impasse politique à Madagascar ont été vite expédiées, les dirigeants de la SADC se contentant de réaffirmer des positions prises lors de leurs précédentes réunions, et notamment en juin à Johannesburg, et plus précisément, les décisions de Sandton des 11 et 12 juin. Concernant Madagascar, les chefs d'État et de gouvernement n'ont pu que « *réaffirmer (leur) attachement à soutenir le processus de médiation* ». Le calendrier de la cérémonie de signature finale de la feuille de route annoncée à maintes reprises par la mission de médiation n'a pu être arrêté. Le président angolais José Eduardo dos Santos, qui a pris la tête de la SADC pour un an, a reconnu que la situation était « *bloquée* ». Fort probablement, la signature de la feuille de route ne sera donc pas proposée par la SADC avant que la résolution de Sandton ne soit appliquée. De même, en se référant aux différentes déclarations des dirigeants de la SADC et du médiateur, aucune élection ne pourra être organisée

avant la signature de la feuille de route. La question qui se pose serait de savoir si le régime en place va concrétiser son projet d'organiser au moins une élection cette année ou non.

**19/08 - Les trois mouvances snobent Leonardo Simão, dont la mission est contestée.** A la dernière minute elles ont décidé de ne pas se rendre dans l'enceinte des Nations unies où l'émissaire de la SADC reçoit ses « *invités politiques* ». La décision a été prise par Marc Ravalomanana. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation, s'en explique : « *Nous estimons que le contexte n'est pas idéal. L'émissaire de la SADC, devrait être à Luanda à l'heure actuelle, car c'est là-bas que se discute la résolution de la crise malgache. [...] Leonardo Simão sème la confusion sur la résolution de la crise, raison de plus pour ne pas perdre notre temps, surtout qu'il a déjà pris ses décisions* ». D'après la mouvance, l'émissaire aurait annoncé que le gouvernement en place ne serait pas remanié, contrairement à la position des partisans de l'ex-président. La mouvance Zafy a tenu néanmoins à se rendre au rendez-vous en milieu de journée, « *par politesse* ». Les trois mouvances suspectent Leonardo Simão d'agir de sa propre initiative sans être mandaté par la SADC, ce que l'intéressé dément : il est bien mandaté par Joaquim Chissano, le médiateur en chef. Serge Zafimahova, président du Club Développement et Ethique (CDE), membre de la CNOSC et ancien conseiller d'Albert Zafy, va jusqu'à qualifier Leonardo Simão de gouverneur colonial...

**20/08 - Fin de la mission de Leonardo Simão. Il quitte Madagascar à l'issue d'une mission de 6 jours laissant derrière lui un goût d'inachevé. La Troïka de la SADC viendra en appui du médiateur.** Malgré un séjour perturbé par le refus des mouvances Ravalomanana et Ratsiraka de le rencontrer, l'ancien ministre mozambicain continue d'afficher son optimisme. Il déclare qu'une mission de la Troïka de la SADC arrivera dans les prochains jours. Cet organe est actuellement composé de l'Afrique du Sud, de la Zambie et du Mozambique.

**24/08 - Résolution de la crise : « La France peut tout faire » selon Soja Jean André dit Kaleta, membre du CST.** Après un entretien avec le sénateur français, Jean Faure, président du groupe parlementaire d'amitié France – Madagascar, le parlementaire a révélé qu'il a appelé la France à aider le pays à sortir de la crise. Il a demandé à son interlocuteur de faire part au président Sarkozy de ses doléances pour que la France adopte une position claire, sans attendre quoi que ce soit de la SADC qui, à son avis, est impuissante à résoudre la crise. Cette analyse est partagée par le sénateur UMP, qui, selon *Madagate*, a déclaré à l'issue d'une rencontre avec la ministre de la Population, Nadine Ramaroson : « *« Les dirigeants actuels devraient prendre leurs responsabilités et décider d'aller aux élections. Madagascar est un pays souverain et ne devrait pas attendre un quelconque feu vert de l'extérieur, ni poursuivre d'éternelles discussions qui ne mèneront nulle part* ». Kaleta est persuadé que la France peut sortir Madagascar de la crise, « *comme elle l'a fait en Libye* ». La déclaration n'a pas été du goût de *Tribune* qui redoute que le pouvoir ne fasse appel à l'ancienne puissance coloniale pour sortir de l'impasse dans laquelle il se débat.

**25/08 - Le gouvernement réclame à la SADC la date de signature de la feuille de route.** Le Conseil des ministres exige que cette date soit arrêtée avant le 31 août, date à laquelle « *le Régime de Transition va prendre une décision capitale, primant l'intérêt supérieur de la Nation* ».

**25/08 - Les signataires du « Pacte républicain » lancent un ultimatum à la HAT.** 6 des 8 formations signataires de la feuille de route se disent prêtes à affronter la compétition électorale annoncée par le pouvoir à condition que les recommandations consignées dans la feuille de route amendée par les chefs d'État de la SADC soient scrupuleusement observées et les conditions entièrement remplies : pas d'élection avant la signature de la feuille de route, d'une part ; la cérémonie de signature doit se dérouler courant septembre au plus tard et avant la tenue de l'assemblée générale des Nations-Unies ; Marc Ravalomanana est autorisé à rentrer au pays si nécessaire pour se conformer à la feuille de route amendée de Sandton. Ils estiment que la HAT ne respecte pas ses engagements, déplorent l'insécurité grandissante, les « *affaires* » de plus en plus flagrantes et une mauvaise gouvernance qui accentue la pauvreté dont souffre la population.

**24/08 - Le colonel Charles Andrianasoavina, l'homme fort du Capsat, toujours incarcéré, serait favorable à la mise en œuvre effective de la feuille de route amendée** qui préconise la libération de tous les détenus politiques. *Midi* affirme que les débats font rage parmi les hauts gradés et qu'il n'est pas exclu que des initiatives soient prises pour aboutir « *à la sortie de prison de ces officiers supérieurs et généraux jetés en prison suite aux affaires BANI, FIGN, Ambohijafy et Radion'ny Gasy* ». Il y a un mois, une vingtaine d'officiers supérieurs issus de l'Académie militaire et une trentaine de soldats se sont déplacés à Tsiarahy dans le but d'extraire de prison leurs frères d'arme mais la tentative a échoué. Le quotidien rappelle que tout dernièrement, le Cemgam, le Général Ndriarijaona André, n'a pas écarté une « *solution militaire* » pour mettre fin à la crise.

**27/08 - Andry Rajoelina se lance dans une course contre la montre pour discuter avec les Forces armées et les représentations diplomatiques avant le 30 août.** Peu d'informations ont filtré sur ces deux rencontres. « *Il s'agit d'un échange d'informations. Nous avons demandé des moyens pour réaliser la sécurisation du pays, conformément aux résolutions du Conseil de gouvernement du 16 août sur les mesures d'urgence* », a indiqué le général Lucien André Rakotoarimasy, ministre des Forces armées. L'officier général a réfuté toute discussion

politique durant l'entrevue. « *Nous rappelons que l'Armée ne fait pas de politique* » a-t-il tenu à préciser pour couper court aux rumeurs insistantes de préparation d'un coup d'Etat ou aux appels à la mise en place d'un directoire militaire ou militaro-civile. Avec les diplomates, le président de la HAT aurait fait part de sa volonté de se diriger vers des élections, avec ou sans le feu vert de la communauté internationale. On note également qu'Andry Rajoelina a rencontré à plusieurs reprises Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo. Ces entretiens interviennent à un moment où, de l'avis unanime, la situation est bloquée. Les tergiversations de la SADC pour trancher sur le dossier Madagascar et la crise interne de gouvernance au sein des partis pro-HAT contribuent à pourrir la situation. On attend l'intervention du président de la Transition, le 30 août, date d'expiration du délai fixé par le régime pour disposer de la réponse de la SADC concernant la date de signature de la feuille de route, mais également celle annoncée pour une « *décision capitale* » selon le communiqué de la Présidence. De son côté, le Premier ministre a mis à profit son séjour aux Nations Unies (réunion sur la délimitation du plateau continental) pour s'entretenir avec le SG adjoint chargé du département des affaires politiques de l'ONU. Il doit rencontrer le 31 août Henri de Raincourt, ministre français chargé de la Coopération.

**30/08 - Black-out sur la SADC.** Le silence entoure l'arrivée annoncée de la délégation de la Troïka de la SADC à Madagascar. Des dates et des noms de délégués circulent mais le ministère des Affaires étrangères affirme ne pas avoir d'information. L'ultimatum lancé par la HAT expire le 31 août et l'on est toujours sans nouvelle de l'organisation régionale, de plus en plus décrédibilisée dans l'opinion.

**30/08 - Henri de Raincourt, ministre français de la Coopération, a reçu Camille Vital.** Ils se sont entretenus de la feuille de route telle que proposée par la médiation du Président Chissano et amendée par la SADC. Le ministre a rappelé l'importance d'une signature rapide de ce plan de sortie de crise, préalable à l'organisation prochaine d'élections présidentielles et législatives crédibles soutenues par la communauté internationale. Les questions de sécurité judiciaire et économique à l'intérieur de la Grande Ile ont également été évoquées.

Question de *La Gazette* : « *Comme l'entrevue se déroule un 30 août, date-butoir de l'ultimatum lancé en direction de la SADC, la grande question est celle-ci : si le régime de transition divorce d'avec la SADC, la France va-t-elle l'accompagner dans son cheminement solitaire vers une « sortie de crise » ? A la place de la SADC et de la communauté internationale, l'Hexagone va-t-il financer les élections mais aussi le fonctionnement de l'Etat à Madagascar ? [...] Si la HAT s'engage avec tant de détermination dans la voie de l'unilatéralisme, c'est peut-être car elle a reçu de la France certaines assurances...* »

#### ► MEDIATION MALGACHO-MALGACHE

**13/08 - La CNOSC dit non à Fetison Rakoto Andrianirina, oui à la FFKM.** « *Chacun est libre de proposer sa médiation, mais il faut quand même jouir d'une certaine crédibilité sinon d'une crédibilité certaine aux yeux de la communauté internationale et des acteurs politiques malgaches* ». C'est la réponse de Lalao Randriamampionona, membre de la CNOSC à l'appel de l'ancien chef de délégation de la mouvance Ravalomanana qui se repositionne en médiateur et envisage de prendre des initiatives pour relancer le dialogue malgacho-malgache. L'équipe de la CNOSC entend poursuivre sa propre médiation et se dit prête à collaborer avec la FFKM, « *une entité morale qui a plus d'expérience en matière de médiation* ».

**17/08 - Rasolo André de la CNOSC : appel à l'armée pour la sortie de crise.** Dans le cadre du dialogue malgacho-malgache et pour mettre fin à « *la crise interminable qui frappe les Malgaches à tous les niveaux* », Rasolo André propose trois pistes de solution dont deux reposent sur l'armée. Le premier schéma est le suivant : « *Le président de la HAT et Albert Zafy, qui représente sur place l'autorité de l'opposition, s'entendent sur le nom du Premier ministre. Celui-ci aura comme mission de constituer et de diriger le gouvernement mais aussi de mettre en place les Institutions de la Transition et de fixer le calendrier des élections organisées par la CENI avec la communauté internationale* ». Le second schéma rappelle la Convention du 31 octobre 1991 à l'hôtel Panorama, puisqu'il repose sur « *l'armée qui, en tant que force exécutoire, oblige les forces politiques à se mettre autour d'une table et leur donne un délai limité afin d'élaborer ensemble un accord politique de gestion consensuelle de la transition* ». Le troisième schéma est l'ultime solution : elle consiste pour « *l'armée, en tant que dernier rempart, à prendre le pouvoir et à organiser les élections avec la CENI et la communauté internationale* ».

**20/08 - Fetison Andrianirina courtise les médiateurs.** L'ancien leader de la mouvance Ravalomanana, reconverti en médiateur, a appelé la CNOSC, le Hetsika Vonjy Aina de Raymond Ranjeva, les dignitaires Raiamandreny mijoro et le Orimbato à unir leurs forces, afin de remettre sur les rails le dialogue malgacho-malgache. Il dénonce « *les résultats plus que mitigés du dernier Sommet de la SADC à Luanda* ». L'initiateur de « *la paix des braves* » essaye ainsi de mettre à profit « *les efforts salués par une partie grandissante des concitoyens, de la classe politique ainsi que par la communauté internationale* ». Une union des médiateurs serait ainsi en vue.

**26/08 – Nouvelle tentative de médiation. Les Raiamandreny Mijoro prennent l'initiative d'une réunion entre les 11 groupements politiques invités à Gaborone,** avec la participation du FFKM, de la CNOSC, de la CENI et

des Forces armées, en présence des représentations étrangères. Cette rencontre, co-présidée par les Raiamandreny Mijoro et l'association Finona du pasteur Nestor Razafindramanitra, se déroulera les 29 et 30 août au CCI Ivato. L'objectif de la rencontre, qualifiée une fois encore « *de la dernière chance* », est la mise en œuvre de la feuille de route amendée. Le peuple ne peut plus attendre le bon vouloir de la SADC, clame le pasteur Ramino Paul, porte-parole des entités invitantes, qui n'a pas caché ses craintes d'une explosion sociale. Les chances de pouvoir réunir autour d'une table toutes ces composantes paraissent minces. Certains soupçonnent le pouvoir aux abois d'être derrière cette nouvelle initiative. Les Raiamandreny Mijoro ont par ailleurs transmis une lettre aux instances des Nations Unies pour demander de préciser la date de la signature de la feuille de route. Ils se disent choqués par l'inertie de la communauté internationale.

**30/08 - Fiasco de la réunion organisée par les Raiamandreny mijoro avec l'association Finona.** Les 11 entités identifiées par la SADC n'étaient toutes présentes : il manquait à l'appel les trois mouvances. La CNOSC et les invités comme le corps diplomatique, le FFKM, les représentants de l'Armée ont eux aussi brillé par leur absence. Une fois le discours du pasteur Ramino Paul achevé, une partie des participants conduits par Jean-Eugène Voninahitsy et Alain Andriamizeza a quitté les lieux. Ils représentent la plupart des signataires du « *Pacte républicain* » conclus entre 6 des 8 formations ayant signé la feuille de route. Le parti Vert Hasin'i Madagasikara de Saraha Georget Rabeharisoa a également claqué la porte. Ce départ précipité a été motivé par l'absence des trois mouvances et des autres médiateurs malgacho-malgaches telle la CNOSC. Cette organisation de la société civile aurait perçu comme déloyale l'initiative des Raiamandreny mijoro, alors qu'elle-même se consacre depuis plusieurs mois à rapprocher les protagonistes et qu'elle accélère sa démarche de facilitation. Elle n'admet pas de n'avoir été conviée qu'en tant qu'invitée, sans recherche d'un accord préalable sur l'organisation de la rencontre. La tragique disparition d'une grande figure du régime, la ministre de la Population, Nadine Ramaroson, a porté le coup de grâce. Les partants ont noté également qu'au lieu des 11 entités prévues et « *reconnues* », 25 avaient été conviées. Au total, pas moins de 400 personnes étaient présentes au CCI d'Ivato. La déchirure dans les rangs de ceux qui avaient paraphé la feuille de route n'a pas empêché ceux qui sont restés de poursuivre les travaux de commission. Ils contre-attaquent et portent la bataille sur le terrain de la légitimité et de la représentativité. « *Nous pensons que les Raiamandreny mijoro, les seuls à être encore unis, restent les gardiens des valeurs morales. Certes, il est judicieux d'assurer la participation de tous, mais les affaires nationales ne peuvent plus attendre* », avance Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du TGV. Pour *Tribune*, les 6 signataires du « *Pacte républicain* » sont en conflit ouvert avec l'UDR-C et le TGV, les deux formations les plus proches du pouvoir. La « *bande des 6* » poursuit sa contestation du régime en réclamant la constitution d'une commission d'enquête non seulement sur l'affaire des bois de rose saisis à Maurice mais sur toutes les « *affaires nationales* ». Derrière cette bataille sur la représentativité se profile pour *L'Express* la question de légitimité des résolutions qui seront adoptées à l'issue de la réunion. L'Exécutif avait annoncé qu'il prendra une « *décision capitale* » le 30 août si la SADC ne se prononce pas sur le calendrier de signature de la feuille de route. Par le hasard du calendrier, il est servi par ce colloque des Raiamandreny mijoro.

**31/08 – Dans l'attente de la « *décision ferme* » promise par le pouvoir, la réunion organisée par les Raiamandreny mijoro s'est achevée dans l'incertitude et la division.** Les résolutions adoptées recommandent la signature rapide de la feuille de route, et ce même si la SADC ne prenait pas de prompt décision en ce sens. Mais il n'y eut pas accord sur le calendrier des élections, et le consensus des participants a consisté à laisser l'appréciation de celui-ci à la CENI et aux Nations Unies. Un flou qui traduit l'impossibilité de parvenir à un consensus mais qui offre au pouvoir une plus grande marge de manœuvre. Les débats auraient également porté sur la mise en place du « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* ». Selon *Tribune*, certaines personnes ayant quitté la réunion le premier jour seraient discrètement revenues le lendemain pour participer aux travaux à huis clos. Comme lors de la cérémonie de paraphe de la feuille de route, plusieurs représentants d'associations, jusque-là inconnus sur l'échiquier politique, se sont bousculés pour signer le document final et ont été qualifiés d'« *usurpateurs* ». Des représentants du « *Andrimaso FFKM* », branche du Conseil œcuménique qui s'occupe des élections, se seraient associés aux travaux. Mais une fois de plus, la question de la représentativité des groupes revient au devant de la scène. Pour *L'Express*, les résolutions d'Ivato, sur lesquelles Norbert Ratsirahonana, conseiller spécial du président de la Transition, a tenté de peser de tout son poids, devraient aider l'Exécutif à formuler une « *décision ferme* » après l'expiration de l'ultimatum du 30 août censé faire pression sur la SADC afin qu'elle donne une date de signature de la feuille de route. Jusqu'à preuve du contraire, la Troïka de la SADC n'a pas répondu officiellement à cet ultimatum.

**30/08 - La CNOSC insiste sur les résolutions de Sandton.** Parallèlement au colloque des Raiamandreny mijoro, la Coordination accélère sa démarche de facilitation. Elle publie les notes relatives à ses travaux, qui s'appuient sur les résolutions du Sommet de la SADC en Afrique du Sud, au mois de juin. Dans son document, la CNOSC évoque, entre autres, l'opinion majoritaire des participants des consultations qu'elle a menées concernant le retour sans restriction et sans préalable de Marc Ravalomanana. Elle souligne également le choix de la HAT de se référer à la version de l'amendement, évoquée par Augusto Salomao, évoquant un retour sous condition de l'ancien chef de l'Etat. Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, s'est empressée de féliciter la CNOSC pour son travail.

**30/08 – Les différents courants de la médiation malgacho-malgache ne parviennent pas s'unir.** Le rapprochement de tous ceux qui se positionnent en tant que médiateurs demeure impossible. L'initiative des Raiamandreny mijoro menés par le pasteur Paul Ramino n'a pas eu convaincu la CNOSC, qui a préféré boycotter la rencontre, suspectant ses organisateurs d'être de connivence avec le pouvoir. De son côté, Fetison Rakoto Andrianirina, devenu médiateur et initiateur de « *La paix des braves* » visant à ramener les 11 forces politiques autour d'une table, se heurte lui aussi à une fin de non recevoir de la part des autres entités médiatrices. Il a lancé en vain un appel à Lalao Randriamampionona de la CNOSC, au Pr Raymond Ranjeva, coordinateur du Collectif des citoyens, au pasteur Paul Ramino, président des Raiamandreny mijoro et à Patrick Zakariasy, président de l'association Orimbato. La réconciliation des médiateurs reste à réaliser...

**31/08 - Le pouvoir boude le second « dialogue national » proposée par la CNOSC pour le 1er septembre.** Les deux formations proches du pouvoir ont officiellement manifesté leur réticence à discuter d'amendements supplémentaires à la feuille de route. « *Nous essayons jusqu'à ce jour de les persuader d'assister aux groupes de travail* », explique Lalao Randriamampionona, présidente de la CNOSC. Cette dernière s'efforce de rassembler en amont deux représentants des 11 forces politiques considérées par la communauté internationale et qui ont été du voyage à Gaborone. Les désaccords se situent, à l'instar de précédentes négociations, sur la version de la feuille de route à soumettre à la signature. La présidente note que « *13 grandes lignes ont été acceptées par les 11 forces politiques, à défaut de deux autres* », tout en restant vague sur les détails de ces lignes majeures.

## ► TRAVAUX DU PARLEMENT DE LA TRANSITION

**17/08 - Le Congrès a procédé à « l'adoption définitive » de la votation unique pour l'élection des maires, conseillers communaux, chefs de région et conseillers régionaux.** Les divergences de vues persistent cependant au sein des assemblées et des parlementaires comptent sur l'intervention de l'Exécutif pour renverser la situation et imposer des scrutins séparés. Les opposants dénoncent l'incohérence consistant à organiser un même scrutin pour les communales et des régionales. « *Les gens veulent des suffrages universels directs qui sont, pour eux, de proximité. Il se peut qu'ils aiment le candidat maire sans être séduits par le prétendant à la région. Et vice-versa* », a soutenu Saraha Georget Rabeharisoa du parti Vert, candidate à la prochaine présidentielle. L'adoption du projet de loi constitue, selon les observateurs, un exemple flagrant de la faille dans la mise en œuvre de la gouvernance d'union nationale. L'axe groupements politiques – gouvernement - Parlement ne fonctionne pas correctement, rendant publiques les divergences entre l'Exécutif et certains dirigeants d'entités politiques. Le premier insiste sur la tenue des élections, notamment en faisant le forcing pour faire passer le texte sur les territoriales, alors que des groupements politiques censés être représentés au sein du gouvernement, militent pour l'application préalable de la feuille de route. Harry Laurent Rahajason, ministre de la Communication, confirme la coupure du lien entre les groupements politiques qui soutiennent le régime et l'équipe ministérielle

**19/08 - Congrès de la transition : le statut de l'opposition adopté. Il s'agit d'une grande première dans l'histoire politique malgache.** Le chef de l'opposition sera élu et disposera d'un statut équivalent à celui d'un vice-président d'une institution. Il aura son cabinet et le rang de diplomate. Plus intéressant pour la démocratie et l'équilibre des pouvoirs, le chef de l'opposition a accès à tous les dossiers tel un chef de gouvernement. Le projet de Loi a été transmis au CST pour examen.

**19/08 - Le CST tire la sonnette d'alarme face à la situation de crise.** En réunion à huis-clos ses membres débattent d'une position commune face à la situation de crise qui, d'après leur constat, continue à s'aggraver. Une initiative qu'ils qualifient de prise de responsabilité. Une Commission ad hoc composée de présidents de commissions et de groupes parlementaires, devrait, entre autre, aborder les questions du retard de l'examen des mesures d'apaisement, de l'insécurité sur les routes et de la gestion des bois de rose.

**19/08 - Troisième session extraordinaire sur les communales et régionales.** Le Conseil des ministres a décidé qu'au vu des projets de loi encore en suspens au niveau du Parlement, un décret en ce sens devait être pris. Les « *parlementaires* » vont de nouveau se réunir à partir du 22 août 2011 et pour 12 jours.

**20/08 - L'Exécutif reste insensible à la collecte de signatures du Congrès en faveur des mesures d'amnistie.** L'ordre du jour de la nouvelle session extraordinaire, arrêté par le pouvoir, répond au souci du gouvernement de clarifier les règles du jeu des élections et de l'exercice de la politique de la transition. La loi d'amnistie, l'instauration du Comité du Fampihavanana Malagasy (CFM) et la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur les bois de rose devront encore attendre. On évoque déjà une 4<sup>ème</sup> session extraordinaire. Plus de la moitié des voix requises pour la convocation d'une session extraordinaire pour l'examen et l'adoption des projets de loi sur l'amnistie et la réconciliation ont été collectés au Congrès, apprenait-on le 24/08. Les membres de l'institution attendent la décision du gouvernement. La poursuite de l'examen du projet de loi relatif aux élections communales et régionales est donc encore au programme de cette 3<sup>ème</sup> session. Le président du Congrès, Raharinaivo Andrianatoandro, est conscient de la nécessité de statuer sur ces sujets sensibles qui relèvent des mesures d'apaisement, il s'interroge publiquement sur la question de savoir si seule la

voie électorale peut conduire à la résolution de la crise et éviter la répétition des coups d'État. Il souhaite par ailleurs que le Parlement se prononce sur l'affectation des ressources issues de l'appel d'offre international sur le bois de rose, des ressources non prévues dans la loi de finances 2011.

Pour *Le Courrier*, « il est facile d'imaginer que ce sera la fête au palais pour les « Congressmen » avec le règlement des indemnités de logement afférentes à 4 sessions (une session ordinaire et trois extraordinaires), les indemnités de déplacement pour les 3 sessions extraordinaires ainsi que les tickets carburants pour ce mois d'août. [...] Les membres du Congrès ont conditionné leur présence au règlement de leurs arriérés ».

**23/08 - Voninahitsy Jean-Eugène se prononce pour une 4ème session extraordinaire consacrée à l'examen d'une proposition de loi d'amnistie.** Le membre du Congrès, leader de l'association politique « Les As » et ancien détenu politique, rappelle qu'en application de la feuille de route, une loi d'amnistie doit être adoptée avant de procéder à toute élection. Le gouvernement n'a pas jugé nécessaire de proposer ce texte au cours des sessions successives du Parlement.

**24/08 - Le CST et le Congrès veulent des communales et des régionales le même jour, mais en deux scrutins distincts.** Contrairement à la votation unique fixée lors de la troisième lecture du projet de loi, l'usage d'urnes séparées a été entériné par les deux assemblées. La fonction de chef de région sera dévolue au candidat se trouvant en tête de la liste régionale ayant recueilli le plus grand nombre des suffrages exprimés. Le ministre de l'Intérieur, Florent Rakotoarisoa, a fait valoir que la formule de scrutins simultanés permet d'éviter un éventuel marchandage des voix comme c'était le cas lors des dernières élections régionales organisées par le régime Ravalomanana.

#### ► LE PROJET DE LA HAT D'ORGANISER UN SCRUTIN D'ICI FIN 2011

**12/08 - La proposition de la médiation de la SADC de prolonger le mandat des maires provoque une levée de bouclier<sup>3</sup>.** La classe politique s'insurge contre ce qu'elle qualifie d'immixtion dans les affaires intérieures. Qui plus est, pour les proches de la HAT, ces élections communales et régionales organisées en novembre, au terme du mandat des titulaires actuels, constitueront un test grandeur nature, susceptible d'apporter la preuve à la communauté internationale que le régime est apte à réaliser des élections libres, justes et crédibles. Il s'agit probablement aussi de mettre hors d'état de nuire les maires en place, qui, dans la quasi-totalité des cas (sauf ceux d'entre eux remplacés par des PDS nommés), sont demeurés pro-Ravalomanana. Une condition jugée nécessaire avant de pouvoir organiser des élections présidentielles et législatives.

**13/08 - Le pouvoir fait fi des recommandations de la SADC. Il se fixe comme objectif de tenir au moins une élection en 2011.** L'Exécutif n'a cependant pas encore tranché quant à la nature de ces consultations : territoriales, législatives, voire présidentielles. Une décision prise dans le but de « restaurer l'autorité de l'État à travers la rigueur dans la prise et application des décisions ». Le pouvoir fait remarquer que « la feuille de route ne mentionne pas les régionales ni les communales ». Un scrutin « territoriale » ne relèverait donc pas de la compétence de la SADC et de la communauté internationale, qui ne pourraient s'y opposer. En tout état de cause, et quelle que soit la nature du scrutin, la date butoir du 30 août approche. Un décret de convocation du corps électoral pris au-delà de cette date ne permettrait pas la tenue d'élections « avant le 30 novembre », date limite autorisée par le code électoral afin de ne pas tenir de scrutin en saison des pluies.

**26/08 - Nouveau communiqué du SeFaFi : « Une élection cette année »<sup>4</sup>.** Plus que jamais, la crise subie depuis janvier 2009 semble sans issue. La médiation de la SADC est embourbée en raison de l'ambiguïté entretenue autour de la feuille de route et du désintérêt des chefs d'Etat pour la question malgache. Faut-il baisser les bras et se résigner, en attendant les inévitables mouvements de rue, voire même la guerre civile ? La sortie de crise ne peut et ne doit pas être le fait des seuls politiciens. La seule issue inclusive et consensuelle est la l'expression du suffrage populaire, le choix des citoyens. La sortie de crise devra nécessairement se faire par les urnes, et c'est en vue de cet objectif que doivent être mobilisés dès à présent, et au plus vite, les efforts de tous. Il est indispensable d'organiser une élection cette année 2011. Le SeFaFi a déjà proposé que cette élection soit celle des députés de la future Assemblée nationale de la IV<sup>ème</sup> République. Pour que les législatives puissent être tenues avant la saison des pluies, il le décret de convocation doit être publié avant fin août. Si le pouvoir s'y refuse, pourront lui être imputés à juste titre et l'allongement sans fin de cette transition, et l'échec probable tant de la HAT que du pays tout entier. Mais pour ce faire, la composition et le fonctionnement de la CENI doivent être redéfinie, sur des critères de compétence, d'indépendance et de neutralité. Le SeFaFi propose d'ériger le conseil du Fampihavanana malagasy qui, outre son rôle dans le processus de réconciliation, pourrait faire fonction d'arbitre et de recours électoral, tenant la place exceptionnelle et provisoire assignée par la feuille de route à une Cour

<sup>3</sup> Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/51/98/448497/67326656.pdf>

<sup>4</sup> Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/49/27/448497/67692891.pdf>



Electoral Spécial. L'amnistie ne constitue un droit pour personne et son utilisation est réservée aux seules assemblées issues d'un suffrage populaire. Le « *Parlement* » actuel, dont les membres sont nommés, n'a aucune légitimité en la matière : cela reviendrait pour ses membres à s'autoamnistier. Et il faut rappeler que certains actes ne sont pas amnistiables. Si une Assemblée nationale est élue cette année, elle pourra se consacrer à ses tâches prioritaires : loi de finances 2012, loi d'amnistie et lois organiques. Ainsi, les élections présidentielles se tiendront dans un climat apaisé et conforme à l'État de droit. Il revient à tous, acteurs politiques ou citoyens de la société civile, de s'engager dans le processus de sortie de crise sans chercher à le contrôler.

## ► IMPACTS POLITIQUES DES TRAFICS DE BOIS PRECIEUX

**12/08 –Trois grévistes de la Douane d'Antanimena, dont leur porte-parole, convoqués à la Gendarmerie.** Le général Richard Ravalomanana évoque une plainte déposée par la direction générale des Douanes. « *Un serveur a été détruit* », affirme-t-il. Le général confirme la présence d'éléments de la Gendarmerie dans les locaux : « *Il y a une réquisition face à une entrave à la liberté de travail* », avance-t-il. [*Rappel : le mouvement est lié aux mises en cause de la douane dans l'exportation frauduleuse de conteneurs vers Maurice*<sup>5</sup>]

**13/08 - Le gouvernement fustige les grévistes.** Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances, considère que le mouvement excède le cadre d'un simple mouvement syndical. Le syndicat des fonctionnaires a réagi vigoureusement à la convocation des grévistes, en lançant un ultimatum de 48 heures à l'intention de l'ensemble de la classe politique. Il exige que la sortie de crise soit conclue au plus vite, les conséquences socio-économiques de celle-ci étant devenues insupportables pour la population.

**17/08 - Tension sociale à l'annonce du procès d'agents des Douanes.** La grogne monte chez les fonctionnaires qui reprochent au pouvoir son comportement, qualifié de répressif et la pression morale qu'il exercerait sur les agents des Douanes et autres agents de l'Etat. Quatre douaniers sont poursuivis pour dégradation de biens et atteinte à la liberté du travail. Les syndicats de fonctionnaires (F3M) lancent un appel aux magistrats pour qu'ils refusent de se laisser manipuler et fassent preuve d'indépendance. La « *Solidarité des fonctionnaires* » qui vient de naître envisage de créer des « *comités interministériels de fonctionnaires* » pour enquêter sur les affaires de bois de rose et suivre les dossiers. Le syndicat des administrateurs civils lance de son côté un appel à la suspension des concours d'entrée à l'ENAM : une centaine d'administrateurs civils seraient encore sans affectation correspondant aux postes qui leur sont normalement dévolus.

**17/08 - Gestion des bois de rose : vers un stock zéro après les ventes.** Le ministre de l'Environnement et des forêts a convoqué une réunion avec les organismes internationaux œuvrant pour la protection de l'environnement en vue de recueillir leur avis sur le mécanisme d'inventaire qui doit être bouclé le 31 août, et sur le mécanisme à mettre en œuvre pour la vente des stocks. Les stocks saisis depuis 6 ans ont été estimés à 20.000 rondins. Le directeur général des forêts évalue la recette attendue à 30 millions de dollars. Il reste à inventorier les stocks saisis dans le Sava et les parcs nationaux de Masoala, Marojejy et Mananara-Nord, ainsi que les bois faisant l'objet de procédures judiciaires et pénales, dont la plupart des dossiers n'ont pas abouti ou sont en instance, ainsi que les bois encore entre les mains des particuliers. Le lancement des appels d'offres internationaux se fera en septembre. Le coordonnateur national de l'Alliance Voahary Gasy a proposé de valoriser les produits finis afin de rentabiliser la vente. Il suggère la création d'une fondation pour préserver les ressources financières générées. Selon les explications du ministre de l'Environnement, qui confirme les propos tenus par Andry Rajoelina, une partie des ressources sera affectée à des investissements sociaux et à la construction d'infrastructures de base, l'autre partie à la consolidation des acquis en matière de protection de l'environnement.

**18/08 - Les barons du bois de rose d'Antalaha seraient en train de prendre le contrôle de la ville, afin de contrecarrer les décisions de l'Etat.** Une centaine d'hommes à la solde des trafiquants profèrent des menaces à l'encontre des éléments des forces de l'ordre chargés d'exécuter l'ordonnance du 8 août concernant le recensement des stocks détenus chez les particuliers et leur transfert en lieu sûr. Des manifestants exigent une rencontre avec les ministres de l'Environnement et des forêts, des Finances et du Commerce.

**18/08 - Un ex-ministre mauricien serait impliqué.** Le Mouvement Socialiste Militant (MSM) dénonce un de ses membres qui serait compromis dans l'affaire des 6 conteneurs saisis en rade de Port-Louis. Le Bianco se dit déterminée à démanteler ce réseau lucratif de trafic de bois de rose et entend coopérer avec les autorités mauriciennes. Selon le rapport l'Ong américaine Global Witness, l'enjeu financier de ce trafic s'élève à 800.000 dollars par jour.

**20/08 - Les opérateurs amplifient leur contestation.** Des paysans issus des communes et des fokontany environnant Antalaha ont été payés pour étoffer les rangs des mécontents. Craignant de perdre tout le bénéfice qu'ils tirent de leur activité, ils affirment savoir quels sont les cerveaux des trafics. Or les bailleurs de fonds et les

<sup>5</sup> Cf Blog Justmad - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/08/11/21770419.html>

organismes internationaux exigent que ces opérateurs soient exclus de la compétition pour l'appel d'offre annoncé. Le mouvement des douaniers, appuyé par les syndicats de fonctionnaires, continue d'exiger que soient révélés publiquement les noms des commanditaires, ce que personne n'a osé faire jusqu'ici. Si les existent, pourquoi ces « *gros bonnets* », dont les noms circulent sous le manteau, n'ont-ils pas été entraînés devant les tribunaux, se désolent les critiques.

**20/08 - « *Rosewoodgate malgache* », titre *Tribune*.** La mouvance Zafy déclare dans un communiqué que « *les vrais coupables de ce trafic sont planqués au sommet du régime de la HAT* ». Elle dénonce l'annonce de la création d'une « *Cour spéciale* », « *qui ne trompe personne* ». Elle réclame la mise sur pied d'une Commission d'enquête publique, incluant toutes les sensibilités citoyennes, pour avoir l'assurance d'une justice juste et condamne la « *spoliation par le biais de vente sur appel d'offre de bois saisi : des biens d'autrui* ».

**23/08 - Des voix s'élèvent pour dénoncer l'inconstitutionnalité de l'ordonnance portant répression des infractions relatives aux bois de rose et d'ébène.** Elle a été prise sans l'autorisation ni la ratification du Parlement. « *L'ordonnance [...] empiète sur la Constitution de la IV<sup>e</sup> République* », indique un juriste. « *Le président de la République ne peut légiférer par voie d'ordonnance que dans des cas très limités* », ajoute-t-il, excluant celui sur le bois de rose de la liste limitative des domaines de l'ordonnance. La remise en cause de la légalité du texte intervient au moment où le général Herilanto Raveloharison, ministre de l'Environnement et des forêts, lance une « *consultation* » des exploitants forestiers dans la région Sava. Le ministre s'est référé à l'avis de la HCC pour confirmer la constitutionnalité du texte. Il évoque l'absence de session ordinaire du Parlement.

**24/08 - Le parti Vert n'admet aucune impunité en ce qui concerne l'exploitation illicite des richesses de Madagascar, notamment le bois de rose, les espèces endémiques et les ressources minières.** Cette exploitation illicite a débuté sous la colonisation pour se perpétuer jusqu'à maintenant, a déploré sa présidente, Sarah Georget Rabeharisoa. Celle qui est aussi la présidente du tout nouveau GREMA (Groupement Ecologique de Madagascar) a précisé que le trafic d'essences précieuses a commencé au début des années 2000. Les responsabilités sont ainsi à partager entre l'Etat et les opérateurs. D'où la nécessité d'un dialogue avec ces derniers. En ce qui concerne l'appel d'offres sur les bois de rose que le pouvoir se propose de lancer, Sarah Rabeharisoa propose plutôt la transformation locale qui serait source de revenu pour les artisans locaux et créatrice d'emplois. Mais si vente il doit y avoir, la présidente du GREMA préconise la création d'une fondation où sera versé le produit de la vente. Cette fondation serait parrainée, soit par l'UNESCO, du fait que la plupart de ces essences précieuses proviennent des aires protégées, soit par Global Witness au nom de la transparence que cette association américaine représente. L'Etat pourrait ainsi avoir accès aux produits de cette vente dans le cadre de réalisations nécessaires au développement. Une procédure qui serait conforme au respect de la bonne gouvernance et à celui de la transparence, a-t-elle conclu.

**27/08 - Dialogue de sourds dans le Sava.** Le déplacement du général Herilanto Raveloharison, ministre de l'Environnement et des forêts n'a pas permis de dégager un consensus avec les exploitants forestiers. Le ministre leur a expliqué la position du gouvernement sur la gestion des stocks. Il demande aux exploitants de prouver la légalité de leurs stocks avant le 31 août et réaffirme la disposition de l'Exécutif de vendre les stocks illicites. Il a exposé également les tenants et aboutissants de l'ordonnance sur les infractions liées au bois de rose. Les exploitants avaient demandé de pouvoir rencontrer aussi les ministres du Commerce et des Finances, qui ne se sont pas déplacés. Selon *Midi*, la fermeté affichée désormais par le gouvernement serait motivée par le souci d'obtenir les 60 millions de dollars promis par la Banque mondiale pour assurer la gestion de 30 parcs nationaux. Une somme qu'il ne pourra pas gérer lui-même mais qui est indispensable pour préserver l'existant.

**27/08 - La gestion du bois de rose pointée par un câble diplomatique de l'ambassade des USA de février 2010, publié par Wikileaks.** Le câble déplore un « *manque de volonté politique* » et une « *surveillance insuffisante* » de ce commerce illicite. Il indique que « *les hommes d'affaires impliqués [...] sont relativement peu nombreux, et leurs identités sont connues. Le gouvernement de facto pourrait résoudre le problème s'il le désirait* ».

## ► RUMEURS DE COUP D'ETAT, TURBULENCES ET CONTESTATIONS

**17/08 - Andry Rajoelina et Raharinaivo Andrianatoandro auraient été la cible d'un projet d'assassinat.** La DST a convoqué la presse pour révéler la découverte d'armes et de munitions à l'issue d'une perquisition au domicile d'un grand opérateur. L'attirail aurait été destiné à abattre Andry Rajoelina et le président du Congrès, au moment de la signature de la feuille de route. Le projet aurait été découvert par le service des RG de la présidence. 4 personnes font l'objet d'une enquête judiciaire, dont une est déjà placée sous mandat de dépôt. *Tribune* écrit : « *L'acte n'étant pas consommé et la présomption d'innocence aidant, les présumés auteurs peuvent s'en tirer avec le seul chef d'accusation de détention d'armes* ». Le quotidien laisse entendre qu'il pourrait s'agir d'une nouvelle opération de communication, « *au moment où l'on parle de sortie de crise imminente et de détermination du régime à conduire des projets de développement durable. Politiquement ce « plan » d'assassinat peut justifier l'instabilité que l'on évoque pour le refus du retour de Marc Ravalomanana, ne serait-ce que pour la*

*cérémonie de signature de la feuille de route et en même temps, l'impossible tenue d'une élection pour cette année ». La Gazette ironise : « Après l'annonce d'hier, Madagascar détient le record toutes catégories des attentats ratés contre le chef de l'Etat. [...] Beaucoup se demandent si ces attentats relèvent de la réalité ou de la fiction. [...] Veut-on attirer la sympathie du public à l'endroit d'Andry Rajoelina, seul chef de mouvance décidé à signer (la feuille de route) ? Ou veut-on châtier une opposition réfractaire à la signature en incriminant ses chefs et en les arrêtant en nombre ? »*

**20/08 - Attentats à l'explosif : la ministre de la Justice et le 1er RM1 pour cible.** Deux attentats à l'explosif se sont succédé dans la capitale. La première attaque s'est produite à la demeure de la ministre de la Justice, Christine Razanamahasoa. C'est la deuxième fois qu'elle est la cible d'un attentat. Il n'y a pas eu de dégâts. Alors que l'Emmo-Reg enquêtait dans l'enceinte de la résidence de la ministre, les officiers de l'Emmo-Reg ont été alertés par un autre attentat survenu au 1er Régiment militaire N°1, à Analakely. La DST a été amenée à démentir qu'elle avait lancé un mandat d'arrêt contre Ralitera Andrianandraina<sup>6</sup> suspecté d'être impliqué dans ces affaires. Une grenade a explosé le 28/08 devant le portail du Toby Ratsimandrava, siège du commandement de la Gendarmerie nationale. Les explosions de grenade pourraient avoir un lien politique, selon le Général Ravalomanana. « *Beaucoup de journalistes sont venus à Madagascar dans le cadre de l'Afrobasket et certains individus veulent faire croire que le pays plonge dans l'instabilité* » a-t-il déclaré. En moins de 10 jours, 6 attentats à la grenade ont donc été signalés dans la capitale.

**22/08 - La presse se fait une nouvelle fois l'écho de rumeurs selon lesquelles l'armée aurait l'intention de prendre des initiatives face à la montée de la violence et des actes de banditisme.** Certains chefs militaires auraient le sentiment que le pouvoir civil a atteint les limites de sa capacité à restaurer l'ordre dans le pays. La Gazette dénonce un réseau politico-médiatique qui s'activerait à vouloir convaincre certains hauts gradés à se lancer dans une opération de reprise en main de la situation.

**23/08 - Les épouses des membres des forces de l'ordre tiennent une conférence de presse.** Leur conjoint ne pouvant s'exprimer sur les affaires publiques, « *elles ont pris l'initiative d'exprimer haut et fort ce que chaque foyer de militaire endure, qui ressemble à ce que d'autres ménages civils supportent péniblement dans leur quotidien* », écrit Tribune. Elles font part de leur déception par rapport aux promesses faites en 2009. Elles appellent la société civile et la classe politique à prendre leurs responsabilités face à la situation catastrophique du pays.

**23/08 - Le syndicat des administrateurs civils exige de la communauté internationale, du régime et des acteurs politiques une issue rapide à la crise,** notamment en matière d'administration et de gouvernance. La déclaration intervient au moment où le général André Ndriarijaona, chef d'état-major général de l'armée (Cemgam) interpelle le pouvoir, faisant mention de « *réunions tenues pour examiner les affaires internes des militaires et les affaires nationales* » et promettant de « *proposer une solution sage pour le pays* ». Le syndicat ne voit que « *pure coïncidence* » derrière ces deux déclarations. « *Nous n'avons eu aucun contact ces derniers temps.* » Il réfute également toute velléité de prise de pouvoir : « *Comme nous l'avions indiqué, il faut mettre en place une administration forte pour que le pays puisse rester à flot, comme c'est le cas en Belgique malgré la crise qui la secoue* », soutient-il.

**25/08 - Les délégués des notables demandent à la Justice de suspendre la HAT et que le pouvoir soit remis entre les mains de technocrates.** Ces autorités traditionnelles (*Tangalamena, mpitankazomanga, ampanjaka...*) issus des 6 provinces, déclarent que leur démarche est celle de la dernière chance. Elles lancent un appel aux forces armées pour qu'elles prennent leurs responsabilités et constituent avec les technocrates un gouvernement militaro-civil.

**25/08 - Norbert Razafimbelo, président du Favoria, arrêté par la DST.** Il est accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat. L'association est implantée dans les bas quartiers de la capitale. Il serait accusé de vouloir provoquer des actes de sabotages et de déstabilisation. La presse note que depuis quelques jours le pouvoir donne l'impression de redouter un coup, de force. Les rumeurs vont à nouveau bon train. La lenteur des instances de la SADC à organiser la cérémonie de signature de la feuille de route échauffe les esprits. Des politiciens multiplient les déclarations appelant les forces armées à prendre leurs responsabilités. Homme lige de Norbert Lala Ratsirahonana dans les opérations coup de poing, selon *Le Courrier* il a démontré depuis quelque temps qu'il était le chef incontesté des bas quartiers de la capitale, capable de rameuter des troupes pour chaque manifestation, à l'instar d'autres manipulateurs comme Nadine Ramaroson, la ministre de la Population [décédée accidentellement le 28/08<sup>7</sup>] ou de son oncle Alain Ramaroson qui prit part activement à l'arrivée au pouvoir d'Andry Rajoelina. Le

<sup>6</sup> L'ancien chef de la sécurité de la HCC a été libéré le 11 août 2011 après 27 mois de prison. De nombreuses charges avaient été retenues contre lui.

<sup>7</sup> Cf Blog Justmad – portrait sans concession de la ministre « *qui fut célèbre aussi bien pour son engagement envers les défavorisés que pour ses accointances mafieuses* ». - <http://storage.canalblog.com/74/36/448497/67781662.pdf>

quotidien met en doute la thèse du complot, l'homme ayant été un artisan de la chute de Marc Ravalomanana. Au mois de mai, il a avait été reçu en audience par Patrick Balkany, homme politique français proche de Nicolas Sarkozy. « *Membre de la famille de l'actuel ministre des Transports, le pouvoir court le risque de voir la population des bas quartiers se détacher de lui. Encore un ennemi de plus pour faire chuter la baraque de la HAT. Pour beaucoup, c'est une forme d'intimidation qui coûtera cher aux élections* », conclut l'article.

**31/08 - Rumeurs sur la préparation de pillages dans la capitale.** Les forces de l'ordre ont pris position dans plusieurs quartier de la capitale afin d'y assurer la sécurité. Selon des responsables au sein des Forces armées, des actes de pillages seraient en préparation.

**12/08 - Les employés du tout nouveau ministère d'Etat chargé des relations avec les institutions (MERI) sont en grève.** Depuis 5 mois qu'ils sont en fonction, ils n'ont pas encore touché le moindre traitement. La crainte d'être congédié plane sur les 500 nouvelles recrues, dont le contrat n'est pas encore signé. Ce sont pour la plupart des « *légalistes* » de Magro Behoririka, que le ministre aurait appâté avec des promesses d'embauche. Les grévistes entendent occuper le MERI jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Le ministre révèle qu'au final seuls 271 employés pourront exercer au sein du MERI. « *Ils travailleront désormais en tant qu'employés de courte durée (ECD)* » précise-t-il. Yves Aimé Rakotoarison estime cependant qu'une des principales missions de son département sera de « *prouver à la population et au pouvoir que ce ministère a des raisons d'exister et d'être maintenu ultérieurement* », sous entendu à l'issue de la période de transition. Il espère pouvoir obtenir l'accord du ministère des Finances pour un recrutement plus conséquent. La question des traitements impayés depuis 4 mois n'a pas encore été solutionnée. 2.500 CV ont été déposés pour ces nouveaux emplois depuis le mois d'avril et ils étaient 736 à avoir réuni toutes les conditions de recrutement, affirment les dirigeants du mouvement de contestation. Parmi les 271 recrutés, certains ne figuraient pas sur la liste initiale des présélectionnés. Une liste additive de 70 noms a été publiée le 24/08, portant le nombre de postes de l'institution à plus de 300.

**26/08 - Le régime de transition traverse une zone de turbulences.** Les divergences entre l'Exécutif et les 6 entités ayant des ministres au sein du gouvernement mettent à mal la gouvernance d'union nationale déjà fragilisée. Le désaccord se focalise sur la question du retour de Marc Ravalomanana. Les ministres issus des 6 entités sont tiraillés entre la nécessaire solidarité gouvernementale qui conditionne son retour à la signature de la feuille de route par toutes les parties, alors qu'en tant que signataire du « *Pacte républicain* », certains d'entre eux sont disposés à faire des concessions. Roland Ratsiraka, président du MTS et vice-président du Congrès, attaque régulièrement l'Exécutif. Il l'accuse de faire cavalier seul et exhorte ses partenaires à unir leurs forces pour « *trouver une solution* » à la situation. De son côté, Jean-Eugène Voninahitsy, membre du Congrès et président des « *AS* », évoque l'existence des pressions de limogeage sur les ministres issus de son courant. La défaillance de la gouvernance d'union nationale est perceptible depuis un certain temps, elle s'est illustrée à l'occasion des débats sur les scrutins locaux et régionaux. Un remaniement, voire un changement de gouvernement sont évoqués. *La Vérité* n'hésite pas à écrire : « *La toile de fond de cet état des lieux est caractérisée par les rumeurs qui émanent de partout : coup d'Etat, tentatives d'attentat, implication de hautes personnalités dans des trafics, abus et corruption avérés. La perte de crédibilité du régime de Transition s'amplifie au fil des jours* ». *The Times of Madagascar* titre sur « *une atmosphère de fin de règne* » : « *Devant les réactions normales d'une société coincée entre les flambées vertigineuses des prix des denrées alimentaires, la recrudescence de l'insécurité et une classe dirigeante en pleine déconfiture et prompte à sévir, la situation bascule* », écrit-il. Pour *Madagascar Matin*, « *l'implosion se précise* ».

**30/08 – Le parti TGV fustige le « Pacte républicain ».** Le combat fait rage au sein du régime. Après l'UDR-C, le parti TGV d'Andry Rajoelina tire à boulets rouges sur les 6 formations signataires du « *Pacte républicain* », critiques envers le régime. « *Pour rester au pouvoir ou par volonté de ne pas aller aux élections, certains veulent instrumentaliser le principe de cogestion de la transition convenu au départ* », a déclaré Lanto Rakotomavo, secrétaire nationale du TGV et vice-président du CST qui ajoute : « *Des groupes politiques ne prennent pas leur responsabilité en tant que partenaires pour trouver une issue à la crise, mais se contentent de critiquer* ».

## ► DIVERS

**18/08 - Le PDS d'Antananarivo, Edgard Razafindravahy, déboute deux proches d'Andry Rajoelina.** Le PDG du groupe Prey, propriétaire de *L'Express*, qui pourrait, comme ses deux prédécesseurs, s'aligner à l'élection présidentielle, était en conflit avec Lantoniaina Razafimahaleo et Lalatiana Rakotondrazafy qui voulaient remettre la main sur les sociétés Ecoprim et Sitram, vendues, en 2002 par Herizo Razafimahaleo - homme politique aujourd'hui décédé - à Edgard Razafindravahy. Le tribunal a retiré l'ordonnance sur requête accordée dans un premier temps aux héritiers Razafimahaleo, et a retenu l'opposition formulée par Edgard Razafindravahy. Tout droit est de ce fait refusé aux deux plaignantes dans les deux sociétés qui restent la propriété d'Edgard Razafindravahy. Au-delà du litige commercial, l'affaire avait une forte dimension politique, le maire désigné de la capitale n'étant pas jugé « *politiquement sûr* ». L'une des deux plaignantes avait en outre exprimé des visées sur le poste de PDS de la capitale.

**23/08 - Relations particulières Eglise - Etat : Andry Rajoelina sur les pas de Marc Ravalomanana.** Le président de la HAT a inauguré le temple FJKM d'un établissement psychiatrique. « *Le montant de la totalité de la construction de ce temple ainsi que celui de ses équipements ont été entièrement pris en charge par le couple présidentiel* », selon le communiqué de la Présidence, qui ne précise pas si c'est à titre privé ou au nom de l'Etat. Lors de cette inauguration, on s'attendait à un geste de réconciliation entre le chef de la transition et l'Eglise protestante FJKM. Il n'en fut rien car la hiérarchie de l'Eglise, notamment son chef, le pasteur Lala Rasendrasahina, a brillé par son absence. Etait en revanche présent le pasteur Razafindramanitra, adversaire naguère de Marc Ravalomanana et dirigeant des Raiamandreny Mijoro, l'entité qui organisa la conférence nationale de septembre 2010 pour le compte du régime de transition. Le couple présidentiel a également participé aux cérémonies du 150ème anniversaire du diocèse d'Antananarivo. *Midi* rappelle que si la laïcité de l'Etat avait été évacuée de la Constitution de la IIIème République par Marc Ravalomanana (vice-président en titre de la FJKM), le principe a été rétabli dans la nouvelle Constitution adoptée en novembre dernier. Andry Rajoelina semble toutefois faire fi de ce principe et se situer dans la ligne de son prédécesseur. C'est ainsi qu'il a participé à la réhabilitation d'une église anglicane ou à doté en matériels de sonorisation un petit séminaire catholique. Le quotidien rappelle d'ailleurs que la cérémonie de promulgation de la IVème République avait été déjà marquée le 11 décembre 2010 par un culte œcuménique au Palais d'Etat d'Iavoloha...

*Sobika* s'interroge sur la facilité avec laquelle princes ou barons du système disposent de sommes énormes à affecter à tel ou tel projet. « *Facile de faire des largesses et de paraître généreux avec l'argent d'autrui* », c'est la première idée qui vient à l'esprit ». Mais le couple Mialy et Andry Rajoelina affirme avoir pris en charge le coût de ces opérations sur leurs deniers propres... Dans le genre, Marc Ravalomanana avait déjà creusé le sillon. On se perd en conjectures sur l'origine inépuisable de ces fonds, alors que la population est toute entière préoccupée par sa survie. Aujourd'hui comme précédemment, on assiste, impuissants, au culte de la personnalité et à la glorification de l'homme providentiel qui oriente selon son bon vouloir, ses fougades ou ses « *éclairs de génie* » toute l'activité gouvernemental...

## **DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE**

**18/08 - Séminaire sur les droits de l'homme. 103 participants, officiers supérieurs de police judiciaire (OSPJ) et officiers de police judiciaire (OPJ), débattent des droits des justiciables.** Lors de son exposé, Rakotoniana Lucien, directeur des droits humains et des relations internationales au ministère de la Justice, a exposé le contenu de « *la loi n°2008-008 contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* ». Le texte sur la torture se présente sous quatre aspects : le respect, la protection, la sanction et la réparation des préjudices. D'autres thèmes ont été également abordés, tels que « *les règles d'éthique et de déontologie des magistrats* » et les « *règles de déontologie des OPJ de la gendarmerie et de la police nationale* ». Autres sujets au programme du séminaire : l'arrestation (moment, forme et opportunité), la garde à vue (décision, délai, forme, début et fin, contrôle et droits des personnes gardées à vue). La ministre de la Justice est intervenue pour mettre met en exergue le respect des droits de l'homme. Le constat des participants à cette introspection critique fait apparaître un niveau préoccupant d'irrégularités. Les anomalies relevées se manifestent surtout au niveau de l'inobservation des délais de garde-à- vue et des violences physiques ou morales. Les participants ont notamment mis le doigt sur l'ingérence d'autres pouvoirs. Ont également été évoqués les pots-de-vin, le manque d'éthique et de conscience professionnelle, ou encore l'insuffisance des salaires, voire l'inégalité de traitement entre différentes catégories de fonctionnaires. L'objectif étant de promouvoir les droits humains dans le cadre des investigations pénales, les participants ont émis un certain nombre de recommandations. Ils ont notamment souhaité l'amélioration des conditions de détention au niveau de chaque service et la nécessité, durant les enquêtes, d'assurer la direction et le contrôle des actions des officiers de police judiciaire par des officiers supérieurs. Il faudra également interdire la médiatisation des personnes arrêtées, afin de respecter le principe de présomption d'innocence. Enfin, proscrire la garde-à- vue des enfants de moins de 15 ans, une disposition qui n'existe pas encore dans le code de procédure pénale.

**19/08 - Justice et Paix : une Institution pour garantir un filet de sécurité à la population.** Pour son responsable, le Père Alain Thierry Raharison, le niveau social déplorable des Malgaches fait la vulnérabilité du pouvoir. Beaucoup se laissent manipuler par les politiciens pour susciter des troubles ou tout simplement pour fragiliser et déstabiliser le régime en place. Un peuple appauvri est facilement influençable et ne peut adopter un comportement civique digne. Le « *filet de sécurité à long terme* » devrait par conséquent être apte à prendre en charge toutes les difficultés sociales auxquelles la population peut faire face et devrait disposer de fonds propres. Pour l'association catholique, le pouvoir de Transition doit accorder la priorité absolue au bien-être social de la population, quitte à placer au second plan le problème de la feuille de route et la quête de la reconnaissance internationale.

**29/08 - L'Union Nationale Malagasy des Droits Humains (UNMDH) estime qu'il est temps de mettre fin à la crise et de procéder à la signature de la feuille de route.** Elle demande aux autorités, aux acteurs politiques et à la communauté internationale de prendre leurs responsabilités.

## ► PRISONNIERS POLITIQUES

**12/08 - Libération de Ralitera Andrianandraina, l'un des plus anciens prisonniers politiques de la crise actuelle, après 27 mois de détention.** De nombreuses charges avaient été retenues contre le chef de la sécurité de la HCC, arrêté le 27 avril 2009. Mais son implication dans la fusillade du 7 février devant le palais présidentiel n'avait pas été démontrée. Lors du second procès, seul le port d'arme illégal a été retenu à son encontre alors qu'il était aussi soupçonné d'homicides involontaires durant les manifestations ayant propulsé Andry Rajoelina à la tête de l'Etat. Ralitera Andrianandraina n'a en définitive écopé que d'une peine d'un an de prison pour détention d'armes sans autorisation, peine qu'il a largement purgée. Il n'était pas à proprement parler un leader politique mais sa détention pouvait être considérée comme politique puisqu'il avait défendu ardemment Marc Ravalomanana. Son avocate, Me Hanitra Razafimanantsoa, a manifesté l'intention de se pourvoir en cassation. Sont également libérés 4 comparses : Jean de Dieu Razafindrakoto, Andrianarimanana Rakotomanga, Fanomezana Razanadimby et Georges Martin Raharinjatovo. Ils étaient jugés pour association de malfaiteurs, action concertée en vue de troubler l'ordre public, fourniture d'armes et de matériels roulants, destruction de biens publics et de biens d'autrui et homicide volontaire sur la personne d'une bouquiniste et d'un policier. Au cours de l'audience, les inculpés ont nié tous les faits qui leurs étaient reprochés et avancé que les dossiers présentés avaient été montés de toute pièce.

## ► JEUNESSE

**13/08 - Journée mondiale des jeunes : sombre avenir pour la jeunesse malgache.** 30% des jeunes de 15 à 19 ans et 40% des 15 - 24 ans sont analphabètes. Seules 32,5% des jeunes filles accouchent dans un établissement de santé. Entre 4 et 7% des jeunes rapportent avoir présenté une infection sexuellement transmissible (IST) ou un signe d'IST durant les 12 derniers mois. 82% des jeunes sont engagés dans un travail dommageable. 40% ne lisent pas un journal, ne regardent pas la télévision et n'écoutent pas la radio au cours d'une semaine donnée. 75.000 avortements par an sont enregistrés chez les jeunes pour des grossesses non désirées. Tels sont les bilans tirés par le rapport synthétique dressé par l'Unicef et le Fnuap lors de la clôture de la Journée mondiale des jeunes. Bruno Maes, représentant de l'Unicef, a une nouvelle fois incité le gouvernement à prendre ses responsabilités. « *La crise politique rend de plus en plus précaire la situation des jeunes. Ainsi les ressources pour promouvoir le développement des jeunes connaissent une baisse conséquente, depuis plus de deux ans* », regrette-t-il. Les jeunes de moins de 20 ans représentent 55% de la population. D'ici 2025, le nombre de 10-24 ans aura doublé<sup>8</sup>.

**30/08 - 37 avocats assisteront bénévolement les femmes et enfants victimes de violence**, a annoncé l'Ordre des avocats, et ce sous le parrainage de l'UE et l'UNICEF.

## ► DROIT A LA SANTE – GRATUITE DES SOINS – DROIT A L'EDUCATION

**16/08 - La gratuité des soins annoncée par le gouvernement dans son plan d'urgence suscite des débats.** Le projet suscite certes un peu d'espoir pour les démunis mais les professionnels s'interrogent. « *La gratuité des soins est possible si la sécurité sociale existe. À l'étranger, c'est l'assurance qui garantit le paiement des soins* », a fait observer le président du syndicat des médecins. Les détails du projet restent à préciser. « *Tout est question de volonté politique* », a-t-il seulement ajouté. Mais ces mesures, si elles se concrétisent, ne demandent pas seulement des moyens financiers. L'éducation de la population et des médecins constitue également un facteur déterminant. « *Du temps de la gratuité des médicaments et de soins sous l'ancien régime, c'étaient les gens qui dictaient au médecin le type de médicament à prescrire. C'était une époque de laisser aller* », enchaîne le président du syndicat. Tandis que Nadine Ramaroson, ministre de la Population, renvoie la balle à chaque ministère concerné, « *pour la budgétisation* ». Pour *Le Courrier*, « *on ne peut s'empêcher d'être sceptique quant à l'effectivité de leur réalisation eu égard aux sommes colossales nécessaires pour leur mise en œuvre. Pour ne prendre que le domaine de la santé, celui qui intéresse au plus haut point tous les citoyens, l'Etat devrait donc approvisionner la pharmacie de tous les centres médicaux et les hôpitaux des quatre coins de l'île avec tout ce que cela suppose d'appui logistique, notamment l'acheminement et surtout l'achat des médicaments ? La loi de finances pour cette année étant déjà bouclée, par quel miracle l'Etat-providence de la HAT pourrait-il s'en sortir ? A moins de tabler sur la vente officielle des bois de rose confisqués et séquestrés...* ».

**24/08 - Mesures sociales de la HAT : le gouvernement fait marche arrière.** Il avait été décidé lors d'un Conseil de gouvernement du 11 août que les familles bénéficieraient dès la prochaine rentrée scolaire de la gratuité des frais d'inscription, de kits scolaires et de nouvelles infrastructures, dont des salles de classe. La mise en œuvre de

<sup>8</sup> Voir aussi la Newsletter de l'UNICEF Madagascar août 2011 - <http://www.demokrasia.net/madagascar-informations-politiques-malagasy-photos-madagascar/a-la-une-de-madagascar/madagate-video-et-affiche/2004-unicef-madagascar-newsletter-august-2011.html>

ces décisions s'avère plus complexe que prévu et le pouvoir doit revoir à la baisse ses ambitions. Ces mesures ne concerneraient en définitive que les bénéficiaires du programme Education Pour Tous (EPT). **En matière de santé, le mirage de la gratuité des soins et de médicaments dans les hôpitaux publics s'est évanoui.** Le médecin général Rajaonarison Pascal, ministre de la Santé, n'a pu tenir parole. Seule consolation, les coûts des soins seront à partir du mois de septembre réduits de 5% tandis que les médicaments dans ces mêmes établissements publics connaîtront une baisse des prix de l'ordre de 15 à 20%. Pour *Tribune*, cette reculade « *augure déjà de ce que les nouvelles infrastructures et hôpitaux modernes en cours de construction pourront offrir aux ménages pauvres. On ne sera pas étonné du recours d'une majeure partie des foyers pauvres auprès des sectes qui prétendent guérir par la prière ou par des séances de désenvoûtement* ».

**27/08 - Tolérance zéro pour la corruption dans le secteur de la santé.** Il a été décidé lors de l'atelier de travail « *grand staff des cliniciens* » que la corruption dans les centres de santé et hospitaliers ne sera plus tolérée. Pascal Jacques Rajaonarison, ministre de la Santé publique, a suggéré une « *tolérance zéro* ».

#### ► L'ETAT DE DROIT EXISTE-T-IL ENCORE ?

**16/08 - Conseil permanent des Evêques : l'Etat de droit existe-t-il encore ?** Dans un communiqué, l'épiscopat constate que le pays traverse une période sombre dans laquelle la loi est peu respectée. Il déplore la désagrégation du *fihavanana* (communion et réconciliation), la disparition des repères moraux, l'insécurité .... La situation actuelle favorise l'endoctrinement et la manipulation de la population, tant sur le plan religieux que politique, une situation qui désoriente et divise la population, et qui la conduit à tomber dans les pièges de sectes et autres « *faiseurs de miracles* » qui profitent du désarroi de la population pour s'enrichir.

#### ► FRAUDES AUX EXAMENS

**11/08 - Les examens officiels entachés d'irrégularités.** Certains enseignants ont eu le courage de briser le silence qui entoure les conditions de surveillance des examens officiels, dont le BEPC et le baccalauréat, et ce depuis plusieurs années dans certains centres d'examen. Les responsables de l'Education se félicitent de l'amélioration des taux de réussite, qui atteint parfois les 100% dans certains districts, sans se soucier des fraudes et irrégularités qui entachent les épreuves. Force est de constater, selon *Les Nouvelles*, qu'une certaine anarchie règne lors de la surveillance, notamment dans les zones périphériques. En tant qu'enseignant, « *je n'arrive pas à garder le secret et à tolérer car les examens officiels consistent non seulement à obtenir le diplôme mais surtout à mesurer le niveau intellectuel des élèves et à récolter les fruits des efforts de l'année scolaire* », avoue l'un d'entre eux. Mais dans certains cas ce sont les surveillants eux-mêmes qui aident les élèves à traiter les sujets. Il leur arrive d'autoriser des candidats à tricher ou à les contraindre à divulguer les réponses aux autres candidats. Des irrégularités qui sont constatées lors des corrections mais qui ne sont pas dénoncées. Le système éducatif nécessite une réforme drastique. L'amélioration du taux de réussite n'est autre que la face cachée de l'anarchie et de la mauvaise gouvernance dans la décentralisation des centres d'examen. L'organisation des concours d'entrée à l'université sont également mis en cause, obligeant les candidats malchanceux à se tourner vers de coûteux instituts supérieurs privés dont la qualité n'est pas toujours attestée.

## ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT

#### ► BAILLEURS DE FONDS ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

**20/08 - Humanitaire : le pays survit grâce à l'aide extérieure.** Le système des Nations Unies recense actuellement 62 organismes humanitaires travaillant dans la Grande Ile. « *Sur le plan financier, la majorité des enveloppes vient de l'extérieur* », indique le chargé des affaires humanitaires lors de la célébration de la Journée mondiale de l'aide humanitaire. Ces ONG interviennent lorsqu'il y a des crises ou catastrophes. Elles œuvrent également dans le domaine du développement. « *Les organismes humanitaires ont beaucoup travaillé durant trois ans pour éviter la catastrophe causée par la crise politique* », s'est félicitée Fatma Samoura, coordonnatrice résidente des Nations Unies. Le Système des Nations Unies a nourri 720.000 personnes dans le grand sud, réouvert une cinquantaine de centres de santé, aidé un million d'enfants à continuer leurs études, et a sauvé 200.000 ha de l'invasion acridienne.

**24/08 - Position maintenue des Etats-Unis, face au « régime illégitime et illégal de la HAT ».** La représentation américaine à Madagascar souligne que les programmes d'assistance américaine à Madagascar demeurent limités aux efforts strictement humanitaires. « *Le Gouvernement américain n'envisage pas d'accorder d'aide financière ni technique à la CENI* », a-t-elle notamment fermement précisé. En visite à Madagascar du 17 au 21 août, deux responsables américains étaient venus constater les problèmes concernant la déforestation, la dégradation de l'environnement, « *la traite des personnes et l'impact des actes du régime de la HAT qui ont déclenché la suspension des provisions commerciales de l'AGOA, prévus dans la loi sur l'AGOA elle-même* ».

## ► QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT

**13/08 - Emeraude : deux nouveaux gisements identifiés.** Très prisé sur le marché international, son cours s'élève à 20.000 dollars le gramme. Alors que le gisement de Mananjary, exploité depuis des années n'est pas encore épuisé, deux autres gisements ont été identifiés dans le Sud. Le chef du département Science de la Terre de la Faculté des Sciences d'Antananarivo recommande au pouvoir de structurer le secteur tout en favorisant le développement des petites mines. En effet, ce sont de riches étrangers qui dominent la filière, sans apporter de retombées économiques positives pour les communautés locales. Une filière qui est de plus minée par l'informel. « *Il s'agit notamment des Sri-lankais, des Thaïlandais et des Africains qui disposent chacun de leurs territoires dans la Grande île. Mais l'invasion tout récemment des exploitants chinois constituent actuellement un grand danger* », craint-il. « *Ces derniers exploitent des pierres industrielles en grande quantité, comme le cristal de roche, mais cette minéralogie est souvent accompagné de béryl vert* », précise-t-il.

**18/08 - 28 tonnes de substances minières saisies dans la région Sofia.** L'assainissement du secteur se poursuit. Cela est devenu possible après que les effectifs de la police des Mines se soient étoffés. Les 5 districts de la région ont été ratissés. L'opération s'est soldée par la saisie de 25 tonnes d'agate, 2 tonnes de jaspe et 1 tonne de tourmaline. Cette prise est évaluée à 84 millions Ar, elle met en cause 7 personnes dont un ressortissant chinois, pour exploitation illicite de produits miniers et pour pratique illégale d'activités minières.

**23/08 - Plus d'une année après leur déblocage, les 100 millions de dollars octroyés par le Consortium chinois Wisco à titre de droit de mise à disposition du gisement de fer de Soalala sont toujours intacts.** « *Ils sont déposés en devises à la Banque Centrale* » confirme le Secrétaire Général du ministère des Finances et du Budget. Les projets sociaux en cours, tels les Trano mora, les hôpitaux, stades et autres salles de spectacles, initiés sous la houlette de la HAT, seraient donc encore financés par les recettes fiscales et douanières. « *Le Trésor public applique avec succès la politique de prudence et d'austérité provoquée par l'absence de financements extérieurs* », explique *Midi*, qui insiste toutefois sur les limites de cet autofinancement. Le pays dispose encore d'un confortable matelas de devises, qui excède les 900 millions de dollars. Des réserves qui, non seulement, peuvent assurer plus de 4 mois d'importations, mais qui servent également à maintenir le niveau des changes.

**12/08 - Madagascar fait partie des pays signataires de la Convention sur la diversité biologique qui n'a pas atteint en 2010 ses objectifs en matière de conservation de ses ressources naturelles.** Selon les explications fournies par le directeur général des Forêts, « *les objectifs fixés sur la conservation de la biodiversité n'ont pas été atteints à cause des pressions des activités humaines que subissent nos ressources forestières et notre biodiversité comme les feux de brousse, la culture sur brûlis, l'exploitation illicite des forêts à cause de la pauvreté des populations, sans oublier le changement climatique* ». Tous ces phénomènes ont eu des impacts négatifs sur la survie des espèces faunistiques et floristiques. Toutefois, la mise en place d'un mécanisme de création et de gestion de nouvelles aires protégées a porté ses fruits car 6,9 millions d'ha sont actuellement sous statut de protection. La mise en place de 6 millions d'ha d'aires protégées en 2012 est ainsi largement dépassée. Un plan stratégique 2011-2020 a été élaboré, dans le cadre de la décennie des Nations Unies pour la biodiversité. Le plan touche différents thématiques de la biodiversité, entre autres, les eaux intérieures, les zones marines et côtières, l'agriculture, les forêts, les terres sèches et subhumides, les montagnes et les îles.

**25/08 - Le Premier ministre Camille Vital en mission à New York pour plaider l'extension du plateau continental.** Il est à la tête d'une délégation composée du ministre des Affaires étrangères, Yvette Sylla, et du ministre des Mines et des Hydrocarbures, Mamy Ratovomalala, ainsi que des techniciens pour présenter le dossier Madagascar concernant une demande d'extension de la limite extérieure du plateau continental de l'extrême sud de Madagascar, une extension d'une superficie de 860.900 km<sup>2</sup> qui pourrait fournir 1,23 milliard de tonnes de pétrole et de 650 milliards m<sup>3</sup> de gaz naturel, sans oublier les richesses halieutiques qu'il recèle. Il semble que la question de l'île Tromelin, revendiquée par Madagascar mais objet en juin 2010 d'un accord entre la France et Maurice n'ait pas été évoquée. Profitant peut-être du fait que Madagascar était englué dans la crise politique, les deux pays ont conclu une convention de cogestion sur ce modeste îlot, convoité pour le vaste espace maritime qui lui est associé. Camille Vital entretient le flou sur le visa qui lui a permis d'entrer aux Etats-Unis. En fait, et selon toute vraisemblance, l'homme a sollicité ce visa à l'ambassade américaine d'Antananarivo. La rumeur avait indiqué que ce visa lui avait été refusé et qu'il était bloqué à Paris. En fait, le siège de l'ONU jouit de l'extraterritorialité et le droit international interdit aux Etats-Unis de s'opposer au passage des délégations qui s'y rendent.

## ► DIVERS

**12/08 - Entreprises franches : alerte à la fuite de main-d'œuvre vers la Jordanie.** Des chercheurs de l'Université d'Antananarivo dénoncent les méfaits du départ des travailleurs des entreprises franches opérant dans le secteur textile. L'Observatoire pour le développement national des ressources humaines au niveau de l'enseignement supérieur (ODRES) note une énorme perte, suite au départ massif des employés des entreprises



franches de confection vers l'extérieur. « *Contrairement à ce qu'on avance, nous avons une main d'œuvre qualifiée et compétente dans les entreprises franches. Leur expatriation en Jordanie est regrettable* », a indiqué Herinjatovo Ramiarison, directeur de l'ODRES. Il explique : « *L'État avait consenti des sacrifices sur le régime fiscal, pour attirer les investissements directs étrangers (IDE) dans les zones franches et créer des effets directs* », explique-t-il. « *Une fuite de cette main-d'œuvre compétitive, bénéficiant du transfert de compétences, fera stupidement profiter ceux qui n'ont rien fait* ». Cette remarque fait référence au départ de près 400 employés du textile pour une entreprise franche opérant en Jordanie. Des départs qui pourraient prendre de l'ampleur puisque le projet porte sur 3.000 recrutements. Le directeur de l'ODRES, collaborant avec l'Institut japonais de développement économique, interpelle les autorités sur ce nouveau phénomène et milite pour la redynamisation des entreprises locales. « *Il faut que le gouvernement fasse quelque chose. Il faut des mesures incitatives pour aider les entreprises franches locales, certes de petite taille mais nombreuses* », soutient-il, pointant du doigt, entre autres, les taux d'intérêt prohibitifs qui sont pratiqués pour l'accès au crédit. Les exportations de vêtements sur le marché américain « *ont chuté de 223,4 millions de dollars en 2009 à 58,2 millions de dollars en 2010* », suite à la suspension de l'Agoa, en 2009. Le ministère de l'Economie et de l'industrie réplique en rappelant la signature d'un protocole d'accord avec le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP), dont l'objectif est d'atteindre d'ici à 2016 un effectif de 200.000 emplois, soit le double du nombre actuel de travailleurs dans le secteur, survenant après la perte de 25.000 emplois directs imputable à la crise de 2009.

**12/08 - Le régime relance l'exportation de bovins sur pied vers les îles sœurs, en attendant la reprise effective des exportations vers l'UE.** « *Désormais, nous pouvons exporter des zébus vers les îles voisines comme Maurice, Seychelles ou Comores* », déclare le ministre de l'Élevage. Le gouvernement a pris un arrêté ministériel pour une levée temporaire de l'interdiction d'exportation de bovins sur pied. Une procédure sanitaire devra être respectée après une demande déposée auprès du ministère. La durée de cette levée temporaire est de 18 mois. Le texte prévoit un quota annuel de bovidés à exporter de 50.000 têtes. L'interdiction d'exportation avait été décidée en 2002, pour maîtriser la gestion du cheptel. Elle avait également été prise pour combattre la recrudescence des vols de bovidés. Avec cette levée d'interdiction temporaire, le gouvernement tente de trouver une nouvelle source de devises, au moment où le pays s'enlise dans la crise politique et que les aides budgétaires extérieures restent suspendues. Le ministre explique ce choix par l'existence d'une demande en provenance des îles sœurs. L'initiative devrait déboucher sur la reprise effective des exportations vers l'Europe, après la récente levée de l'embargo de l'UE sur les produits d'origine animale. Le gouvernement s'apprête à prendre des mesures d'accompagnement, notamment la construction d'abattoirs frigorifiques aux normes internationales. Le ministère de l'Élevage remettrait, entre autres, au goût du jour le projet de ranch du précédent régime, dans le but de rationaliser la gestion du cheptel bovin, estimé à 10 millions de têtes. Les bovins en provenance de Madagascar avaient été frappés d'embargo par l'UE en 1997. À l'époque, la Grande île avait un quota de 7.500 tonnes de viandes, mais n'en a pu exporter que 3.500. « *Nous prévoyons d'exporter 50.000 bovidés en l'espace de 18 mois vers les îles voisines et nous sollicitons le concours des opérateurs intéressés* », a annoncé le ministre de l'Élevage. Quatre ports (Vohémar, Mahajanga, Toliara et Taolagnaro) sont concernés par ces expéditions.

**12/08 - Les exportations de crevettes ont chuté de moitié en 5 ans.** En 2005, la Grande Ile en a exporté 11.320 tonnes, évaluées à 203 milliards Ar. En 2010, le volume est tombé à 6.500 tonnes (124 milliards Ar). Une baisse qui s'explique par la diminution de la demande sur le marché international, qui a chuté de 70% en 5 ans, avec des cours orientés à la baisse. La surpêche des crevettes côtières a fait chuter les réserves. Les exportations de crevettes représentaient 12% des ressources en devises du pays en 2005, avant de tomber à 6% en 2010.

**13/08 - Distribution d'électricité : la Jirama fait face aux élections.** Pour le ministre de l'Énergie, Elysée Ratsiraka, la Jirama doit fournir tous les efforts nécessaires pour que la compagnie nationale remplisse ses obligations. L'une des craintes du gouvernement est que la fourniture d'électricité perturbe le bon déroulement des élections (délestages...). Ainsi, ordre a été donné aux centres de production d'utiliser tous leur potentiel disponible. Par ailleurs, il a été recommandé de renforcer les mesures destinées à recouvrir les créances impayées, parfois depuis plusieurs années. Les arriérés de paiement de la compagnie s'élèvent à 72,7 milliards Ar. La moitié provient des universités, des ministères ainsi que des branchements électriques illicites. L'augmentation de la consommation des ministères serait due à l'éclatement de certains départements ministériels, au nombre de 30 actuellement, contre 18 auparavant. De nouveaux services ont également été créés au niveau des régions, ce qui a provoqué la hausse de consommation des services de l'État. La situation financière de la Jirama demeure très critique.

**13/08 - Pillage de Tiko : « 70% des véhicules volés sont localisés ».** Le retour, toujours hypothétique, de Marc Ravalomanana ne risque pas seulement de causer des problèmes politiques à ses adversaires ou ex-partisans, il pourrait également être source d'ennuis judiciaires pour ceux qui ont détourné à leur profit les biens appartenant à l'ancien président et/ou au groupe Tiko. Outre le pillage de toutes les grandes surfaces Magro à travers l'île, une cinquantaine de véhicules du groupe ont été incendiés le 26 janvier 2009. Une centaine de camions (frigorifiques notamment), de semi-remorques et de tracteurs ont été volés. Sans compter les voitures légères. Tout le parc automobile a été détruit ou détourné. « *70% des véhicules appartenant à Tiko sont aujourd'hui localisés* », confie le

groupe, qui se refuse à révéler les noms des personnes et personnalités qui sont en possession de ces véhicules qui « ont été repeints et/ou transformés ».

**16/08 - La situation politique freine les IDE.** En 2010 par rapport à l'année précédente, ils ont connu une baisse de 19%. Tel est le résultat du rapport sur l'investissement dans le monde 2011, publié en juillet. Le rapport souligne que la baisse n'est pas propre à Madagascar, mais généralisée à toute l'Afrique. « Cette année-là, l'instabilité politique a été le principal facteur, n'ayant pas favorisé la sécurité des investissements » explique le responsable de la promotion des investissements de l'EDBM (Economic Development Board of Madagascar). « Puis, il y a le secteur privé local, qui est confronté à des problèmes d'accès au financement, et le système fiscal jugé non favorable au développement des affaires » poursuit-il. Le ministre de l'Economie a avancé la nécessité d'une solution politique. « La venue des investisseurs à Madagascar nécessite une sérénité, une stabilité et une sécurité. La solution à mettre en place pour booster les investissements est plutôt politique » a-t-il déclaré.

**17/08 - La SADC réclame à Madagascar le paiement de sa cotisation.** La Grande Ile n'a pas été exclue de l'organisation régionale, elle a été simplement suspendue en raison de la situation politique. L'arriéré de cotisations depuis 2009 se chiffre à près d'un million de dollars par an. Un rappel qui risque de relancer le débat sur le départ de Madagascar de l'Organisation. Le régime a déjà exprimé officiellement son désir de s'en retirer. C'est Marc Ravalomanana qui avait imposé l'adhésion à la SADC, alors que Didier Ratsiraka s'y était opposé. Il n'est pas exclu que le président déchu ait voulu faire profiter son groupe Tiko des avantages offerts par l'ouverture des frontières. Le projet PIC (Pôle Intégré de Croissance) de la Banque mondiale avait d'ailleurs choisi la riche région Vakinankaratra pour son pôle agricole, offrant au groupe Tiko une opportunité d'exportations vers la SADC.

**18/08 - Inflation de 9,4% sur 12 mois :** l'indice des prix à la consommation a augmenté de 9,4% entre juillet 2010 et juillet 2011. Le riz a connu une hausse de 16%. Ce sont les produits locaux qui sont les plus affectés par la hausse ; ils contribuent à plus de 80% à l'augmentation de l'indice.

**19/08 - Lutte contre le blanchiment de capitaux : Madagascar exclu de l'accord conclu entre les pays membres de la SADC.** C'est à l'occasion de la cérémonie de clôture du 31<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'Etat de la SADC que les pays membres de l'organisation ont procédé à la signature d'accords dans les domaines des finances, des infrastructures et de la lutte contre le blanchiment d'argent. Tout les Etats de la communauté des pays d'Afrique australe ont signé ces accords à l'exception de Madagascar qui est encore sous le coup d'une suspension. Le Samifin déclare ignorer le contenu de l'accord sur le blanchiment, alors que le pays est concerné au premier chef par ces activités.

**20/08 - Polémique sur la reprise du tourisme international. L'Express soulève un paradoxe : le nombre de touristes internationaux est inversement proportionnel aux devises apportées par le secteur à l'économie.** « Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2011, près de 30 millions de dollars de devises, ont été générés par cette envolée du tourisme international dans le pays », se réjouit la Présidence. Mais les recettes ne suivent pas la courbe ascendante des arrivées. Les 30 millions de dollars constituent l'apport en devises des 100.000 touristes des 6 premiers mois de l'année. Or, par rapport à 2008, considérée comme l'une des plus belles saisons d'avant crise, 255.000 touristes ont rapporté 430 millions de dollars, soit 10 fois plus pour un nombre à peu près double de touristes. Le gouvernement se targue de l'augmentation en nombre de touristes entrants : 100.692 entre janvier et juin 2011, contre 86.803 à la même époque en 2010. Or, la Grande Ile n'a enregistré que 78.000 entrées durant toute la saison 2009. Le gouvernement annonce également un taux de remplissage des hôtels de l'ordre de 92 %, « ce qui révèle que les touristes internationaux affluent actuellement dans le pays, tout comme le nombre des vacanciers nationaux qui atteint également un niveau élevé », soutient le communiqué de la Présidence. Une déclaration qui indignent et étonnent les opérateurs du secteur. L'un d'entre eux déclare : « durant toute l'année, le taux de remplissage moyenne nationale ne dépasse pas les 45%. Avec ces 92% annoncés, on peut déduire que l'on arrive à près d'un million de touristes nationaux et étrangers et pourtant les chiffres ne parlent que de 100.692 visiteurs non-résidents durant le premier semestre de cette année ». Le tourisme constitue un des secteurs d'exportation les plus en vue à Madagascar après les produits de rentes (vanille, girofle...) et les mines. Pour cette année 2011, la Grande Ile espère accueillir plus de 250.000 touristes étrangers

**24/08 - Emploi : prolifération de l'informel.** D'après une étude de l'Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OMEF), le secteur informel ne s'est jamais aussi bien porté. « 65,1% des emplois créés en 2010 pour la Grande Ville d'Antananarivo sont dans le secteur informel ». Un constat amer qui confirme que la population survit grâce à ce secteur et vit au jour le jour, avec un manque total de visibilité. « 82% des ménages n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins », estime l'OMEF. Ce grand boom de l'informel est dû principalement à la crise qui a engendré des suppressions d'emplois dans le secteur privé, en majorité au niveau des entreprises franches. « 16.000 emplois ont été supprimés entre 2006 et 2010 », selon le rapport. Période durant laquelle 116.000 emplois sont devenus informels. La majeure partie de ces emplois informels s'agence dans le petit commerce, les marchands ambulants plus précisément. En 2008, avant la crise, l'économie malgache était déjà composée à plus de 70% du secteur informel.

**24/08 - Le PIB par habitant continue à baisser : il est passé de 451 dollars en 2009 à 444 dollars en 2010**, selon la Banque Centrale. La croissance économique a affiché un taux légèrement positif de 0,6% pour l'année 2010. Le secteur primaire a largement contribué à ce modeste score. Le secteur tertiaire a stagné, alors qu'en 2009 il avait encore soutenu la croissance économique. Pour la deuxième année consécutive, il accuse une baisse de sa valeur ajoutée. Le BTP confirme son effondrement : sa valeur ajoutée a chuté de -17,4% après les -17,8% de 2009, alors qu'il était le plus dynamique en 2008, avec une croissance culminant à 37%. Ce secteur est le plus durement touché, du fait de la suspension des financements extérieurs qui a provoqué le tarissement de la demande publique de construction d'infrastructure de transport, de santé et d'enseignement. Cette situation a donné un coup d'arrêt aux projets de développement socio-économique du pays.

**25/08 – D'après la COFACE, l'économie malgache tient bon.** Destinées principalement aux exportateurs et aux investisseurs à Madagascar, la note de conjoncture de la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, actualisée en avril 2011, souligne notamment : « *Après avoir considérablement souffert de la crise politique et de la crise économique mondiale en 2009, l'économie a légèrement progressé en 2010 grâce, notamment, à une récolte record de riz, au retour au calme tant dans l'industrie que dans le secteur informel, au paiement par la Chine d'un bonus de 100 millions de dollars pour une concession de minerai de fer, ainsi qu'à la renaissance de l'activité touristique. Ainsi, malgré le gel d'une large part de l'aide étrangère suite au coup d'Etat de mars 2009, l'économie ne s'est pas effondrée. La politique économique s'est adaptée à la nouvelle situation, ce qui a permis de limiter la détérioration des finances publiques et de contenir l'inflation. Le service de la dette extérieure a été assuré. 2011 devrait confirmer l'embellie, mais l'ampleur de la reprise sera conditionnée par l'évolution de la situation politique et, par voie de conséquence, l'attitude des donateurs étrangers. En effet, à situation politique inchangée, l'activité économique restera contrainte par le gel de l'aide publique étrangère. La disparition de cette aide s'est accompagnée d'une réduction (-50%) des dépenses budgétaires d'investissement et de maintenance, car les ressources disponibles sont consacrées au paiement des salaires des fonctionnaires civils et militaires ainsi qu'au service de la dette extérieure. Cependant, les factures des fournisseurs locaux sont payées avec retard. Seule l'aide humanitaire transitant par les organisations non gouvernementales permet de financer les dépenses sociales. Cependant, en tout état de cause, la contrainte budgétaire devrait s'alléger un peu grâce à l'accroissement des recettes fiscales induite par la progression de l'activité économique domestique, y compris dans la mine et la sylviculture. La Banque centrale poursuivra une politique prudente, maintenant un taux directeur assurant une stabilité de l'inflation ainsi que celle du taux de change de l'ariary* ». La Gazette conclut : « *Ces appréciations n'excluent malheureusement pas un environnement quotidien tragique et douloureux pour une large partie de la population* ».

**26/08 - La filière litchi au bord du K.O. Les importateurs européens ont doublé leur exigence vis-à-vis des litchis malgaches.** 30 % des produits exportés lors de la campagne précédente ont dépassé la teneur en soufre admise, ce qui a provoqué un effondrement des cours. Des exportateurs ont déposé le bilan. « *Les autorités compétentes doivent être très fermes dans les suivis du respect des normes* », suggère le directeur de la Société de commerce, de représentation et d'investissement de Madagascar (Scrimad). Les exportateurs ont convenu, à travers leur « *Guide sectoriel d'autocontrôle* », de normaliser leurs produits et de s'opposer à toute exportation qui ne respecterait pas les exigences réglementaires en vigueur.

**26/08 - La fuite de compétences progresse, selon le classement du Fonds pour la Paix.** Exode des compétences, des professionnels, des intellectuels, d'hommes d'affaires... La crise politique actuelle en est responsable. Cet exode est moins perceptible que d'autres impacts désastreux de la cette crise persistante. Mais c'est bel et bien une réalité dont le pays souffrira plus tard. Si l'on se réfère au classement 2011 du Fonds pour la Paix, une organisation internationale indépendante qui procède régulièrement au classement des Etats défailants, Madagascar enregistre une fuite des compétences plus intense qu'en 2010. Et la plupart du temps, c'est un aller sans retour. Les conditions de travail à Madagascar ne bénéficient guère d'incitations motivantes pour des catégories qui ont investi dans des formations longues, alors que la classe politique jouit de tous les avantages et en fait étalage...

**26/08 - Etudes supérieures : des instituts privés indélébiles.** Les problèmes récurrents des universités publiques et des procédures de sélection parfois entachées de malversations ont amené nombre d'étudiants à se tourner vers les instituts privés, dont les frais d'inscription sont exorbitants et qui sont loin de présenter toutes les garanties : diplômes non reconnus par l'Etat ou peu valorisés auprès des employeurs, enseignement incomplet ou ne répondant pas aux normes... Les sortants de certains établissements d'enseignement supérieur privés ont du mal à se faire une place sur le marché de l'emploi. Pire, certains ont tout simplement été induits en erreur quant à l'équivalence dans la fonction publique, des diplômes délivrés. Des titulaires de licence ou de master délivrés par ces instituts se voient alors refuser la participation à des concours administratifs. Gestion, management, communication, journalisme, filières paramédicales, environnement et autres, presque toutes les branches d'études sont concernées par ces problèmes de diplômes non reconnus et d'enseignement au rabais. Pourtant, ces instituts privés foisonnent depuis quelques années, dans la capitale comme en province.

**26/08 - La DGAC française bloque le Boeing 767 d'Air Italy, affrété par Air Madagascar pour assurer ses vols sur la destination Europe, après l'interdiction de vol faite à ses deux longs courriers par la Commission Européenne.** La sécurité de cet appareil ne serait pas non plus assurée. La presse s'interroge sur le sens à donner à cette nouvelle péripétie. S'agit-il d'une sanction politique européenne ? Veut-on couler Air Madagascar au moment où ses responsables font tout pour redresser la compagnie nationale ? Air Madagascar devra utiliser un appareil d'Air Austral [compagnie réunionnaise] pour assurer les deux derniers vols du mois d'août, et ce après l'expiration du contrat avec Air Italy. Des négociations pour obtenir un avion en location sont toujours en cours. Un quotidien réunionnais croit savoir qu'Air Madagascar serait en pourparlers pour reprendre deux appareils qu'Air Austral doit sortir de sa flotte.

**31/08 - Au secours d'Air Madagascar : la compagnie charter EuroAtlantic Airways succède à Air Italy.** Un accord a été conclu pour une durée d'un an avec Air Madagascar. Il concerne la desserte de la ligne Antananarivo-Paris, qui avait été confiée à titre transitoire à Air Italy. La jouissance de cet appareil permettra ainsi à Air Madagascar de maintenir la destination France, considérée comme « *une destination de prestige* ». Cet affrètement entre dans le cadre des stratégies de sauvetage de la compagnie en bute à de graves difficultés financières, aggravées par le classement en liste noire de ses deux longs courriers le 19 avril 2011, après un contrôle effectué sur le tarmac de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo

Taux de change : au 31/08/2011, 1 euro = 2828 Ariary (cours pondéré)